



Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc - Roussillon



Pôle relais lagunes méditerranéennes

RAPPORT D'ACTIVITE 2009 ET PREVISIONNEL 2010



Pôle relais lagunes méditerranéennes

www.pole-lagunes.org

**Nathalie BARRE, Gwenaëlle LEVIOL,
Virginie MAUCLERT, Marie ROMANI,
Sonia BERTRAND, Claire BERTOLONE**

AVRIL 2010

SOMMAIRE

<i>Eléments de contexte</i>	3
<i>I. Bilan 2009 et prévisionnel 2010</i>	4
I.1 Sources de financement du Pôle lagunes 2009	4
I.2 Répartition des dépenses réelles en 2009	6
I.3 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel.....	7
I.4 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2010.....	9
<i>II. Principales actions en 2009 et perspectives 2010</i>	11
II.1. Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10)	11
II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires et inventaires (A20)	14
II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10).....	20
II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12).....	24
II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20).....	31
II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)	34
II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)	35
II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)	39
II.9 Liens à l'échelle nationale (C).....	41
II.10 Liens à l'échelle internationale (D).....	43
II.11 Fonctionnement du Pôle (E)	44
<i>Conclusion</i>	47
<i>Liste des Annexes</i>	3

Photos de couverture :

Lagune d'Urbino, Corse (crédit photo E.Volto / DREAL Corse)

Voyage d'étude des lagunes de PACA en juin 2009 (crédit photo Pôle relais lagunes méditerranéennes)

ELEMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre du **Plan d'action gouvernemental pour les zones humides**, six Pôles relais ont été créés en France : zones humides intérieures, mares et mouillères, vallées alluviales (fusion de ces 3 Pôles relais à compter de 2009, sous le nom de Pôle relais « Mares, Zones Humides Intérieures et Vallées Alluviales »), marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, Tourbières, et le Pôle relais lagunes méditerranéennes qui fait l'objet du présent rapport.

Les objectifs généraux du Pôle relais lagunes méditerranéennes, officiellement mis en place en novembre 2001, sont les suivants :

- **Recueillir et mettre à disposition les connaissances** sur les divers aspects de la gestion des lagunes par le biais d'une base de données bibliographique, établir un annuaire des compétences et mettre à disposition ces informations, notamment par le biais de son site Internet www.pole-lagunes.org,
- **Promouvoir une gestion durable** en suscitant et en appuyant les politiques locales favorables, en encourageant l'émergence de gestionnaires potentiels, en apportant des conseils et en incitant les gestionnaires à engager concertation et partenariats,
- **Collaborer aux mesures de niveau national**, en lien avec les autres Pôles relais zones humides et l'Onema.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes (ci-après désigné 'Pôle lagunes') vise tout particulièrement les **gestionnaires et utilisateurs des lagunes, en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse**, avec une extension nationale et internationale. Il est mis en place, suivi et évalué par un comité de pilotage avec l'appui d'un comité d'orientation. Il est animé par la Fondation Tour du Valat (ci-après désignée 'Tour du Valat'), en relation étroite avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Ce rapport présente la **synthèse des actions menées par le Pôle lagunes en 2009 ainsi que le programme prévisionnel pour l'année 2010**. Le bilan a été réalisé par l'équipe actuelle du Pôle lagunes :

- *Virginie MAUCLERT*, chef de projet depuis février 2008, pour la coordination générale du Pôle lagunes et son animation en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la Tour du Valat, remplacée par *Claire BERTOLONE* depuis novembre 2009,
- *Nathalie BARRE*, administratrice des bases de données et du site Internet depuis octobre 2008, à la Tour du Valat,
- *Gwenaëlle LE VIOL*, responsable de l'animation du Pôle lagunes en Corse depuis décembre 2002, à l'OEC,

- *Marie ROMANI*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en Languedoc-Roussillon depuis février 2006, au CEN-LR. Marie est également la coordinatrice du programme LIFE+ LAG'Nature. Marie a quitté son poste le 15 novembre 2009 et a été remplacée en janvier 2010 par *Sonia BERTRAND* pour l'animation du Pôle lagunes, et par *Magali Boyce* pour la coordination du LIFE+.
- *Emilie ENGLES*, chargée de mission tourisme durable depuis février 2009 au CEN LR jusqu'à fin février 2010.

L'équipe du LIFE+ LAG'Nature contribue également aux actions du Pôle lagunes (reprises dans le document ci-dessous) ; ce programme, porté par le CEN LR, démarré depuis janvier 2009, concerne les lagunes du Languedoc-Roussillon et pourra à terme servir aux lagunes de PACA et de Corse :

- *Franck LECOQ*, responsable administratif et financier et communication
- *Benjamin SIROT et Sébastien GIRARDIN*, chargés de projet habitats / flore
- *Xavier RUFRAY*, responsable de l'équipe faune
- *Alexis RONDEAU*, technicien faune
- *Thomas GENDRE*, responsable amphibiens, reptiles, tortues

Sans oublier nos stagiaires/bénévoles de l'été 2009 : Agnès Blanc (suivi physico-chimique) et Laure Dimech (communication) sur le Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes ; Magali Lugnot, Marie Piu et Marie Serin, en appui sur les volets communication et bases de données bibliographiques ; Nicolas Lévêque sur le volet recherche de partenaires pour un réseau méditerranéen de gestionnaires de zones humides. Et les stagiaires du LIFE : Marjolaine Barroso (espèces envahissantes), Alice Saintvanne (indicateurs faune). Toute l'équipe du Pôle lagunes les remercie chaleureusement pour leur implication et leur dynamisme.

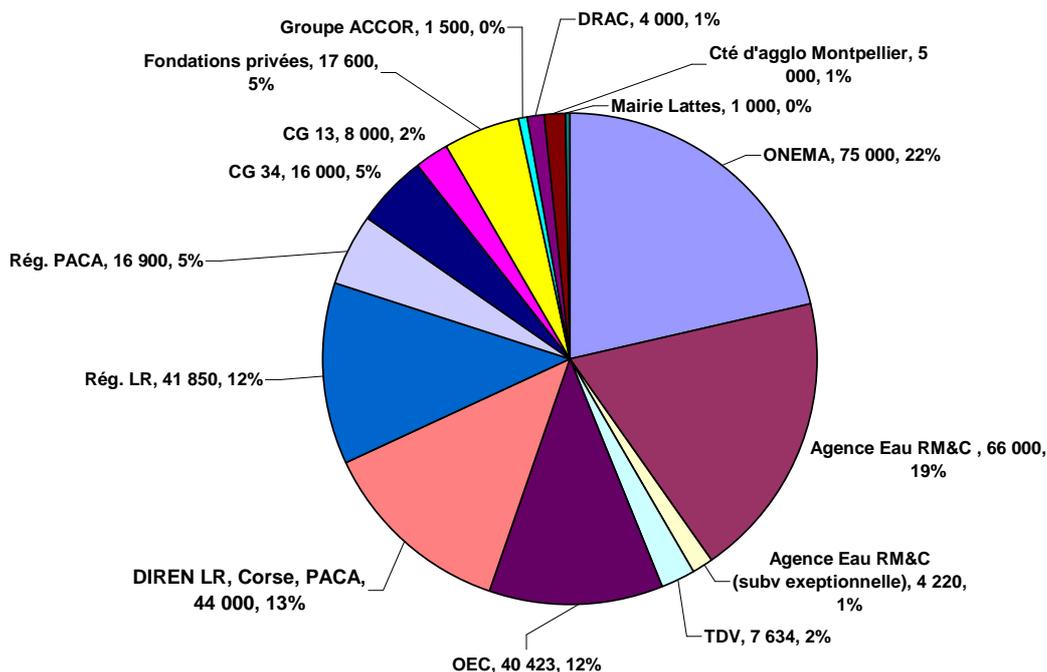
Ce rapport présente les principaux résultats de l'activité du Pôle lagunes pour l'année 2009 et propose le prévisionnel de ces actions pour 2010.

I. BILAN 2009 ET PREVISIONNEL 2010

I.1 Sources de financement du Pôle lagunes 2009

Le plan de financement prévisionnel du Pôle lagunes pour 2009 prévoyait un **budget prévisionnel de 349 127 €** avec le plan de financement et le découpage par actions suivant :

Graphique 1 : Plan de financement prévisionnel pour 2009



Par rapport à ces prévisions de plan de financement, les points à noter sont les suivants :

- CG 13 : sur les 8000 € demandés, 4000 € ont été attribués sur la partie fonctionnement. La subvention de 3000 € concernant les JMZH 2009 n'a pas été acceptée. Les dépenses sur cette action ont néanmoins été engagées par la Tour du Valat, considérant que la non attribution de la subvention pourrait être compensée par une réduction globale des dépenses par ailleurs.

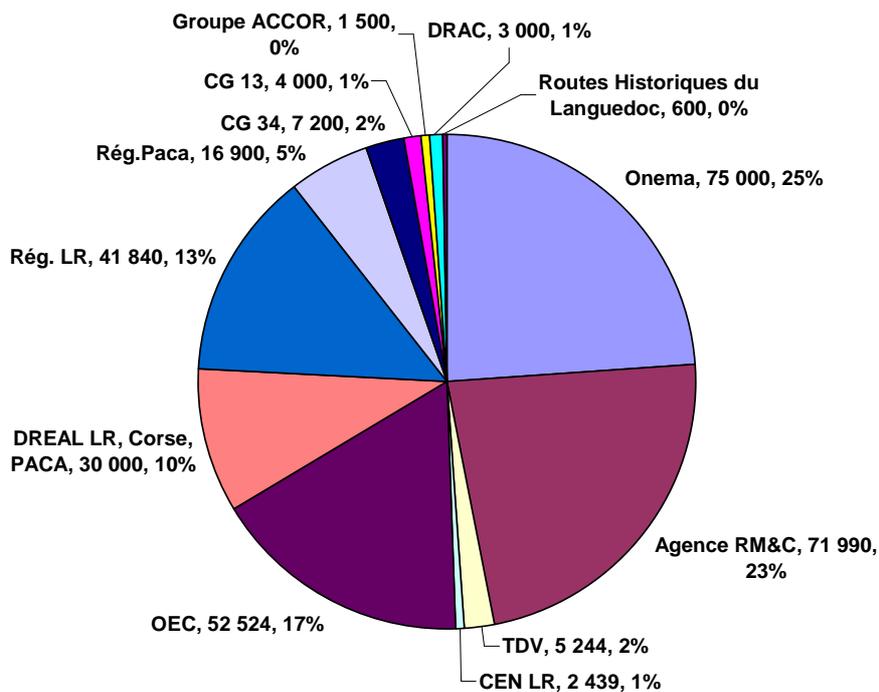
- Projet écotourisme/archéo et lagunes : la subvention pour l'action éco-tourisme a été attribuée en totalité ; la mairie de Lattes (1000 €) et l'agglomération de Montpellier (5000 €) ne financent finalement pas directement l'action archéologie et lagunes mais mettent à disposition personnel et logistique ; DRAC LR : c'est 3000 € au lieu des 4000 € prévus initialement qui sont attribués à l'action archéologie et lagunes ; 600 € ont été versés par l'association des Routes Historiques en Languedoc-Roussillon pour des actions liées à l'archéologie ; au niveau des fondations privées sur le programme écotourisme, la demande à la fondation Total n'a finalement pas été déposée et la demande à la fondation Veolia a été accordée à 30 000 euros sur 3 ans pour financer un projet d'investissement sur les salines de Villeneuve ; une demande complémentaire a été retenue par la fondation de France concernant la concertation autour des actions de gestion de la fréquentation et d'appui à la formation des socio-professionnels du tourisme des sites LIFE ; une demande a également été formulée auprès de la fondation Biodiversité concernant l'étude fréquentation des sites hors LIFE en 2010, sans retour à ce jour ; enfin, une demande supplémentaire a été faite à la fondation Nature et Découvertes à hauteur de 13400 € pour l'édition d'un guide écotourisme, mais celle-ci n'a pas reçu un avis favorable. Pour tous les dossiers en attente, les dépenses n'ont pas été engagées.

- Pour la région Corse, la totalité de l'enveloppe allouée au programme est prise en charge par l'Office de l'Environnement de la Corse. Il a été convenu avec la DREAL Corse de réaliser un outil commun : un film documentaire sur les zones humides. L'enveloppe DREAL a directement été fléchée sur ce projet.

Les autres demandes de subvention ont été accordées en totalité au Pôle lagunes.

La répartition du plan de financement réel est donc la suivante, pour un montant global de 312 237 € :

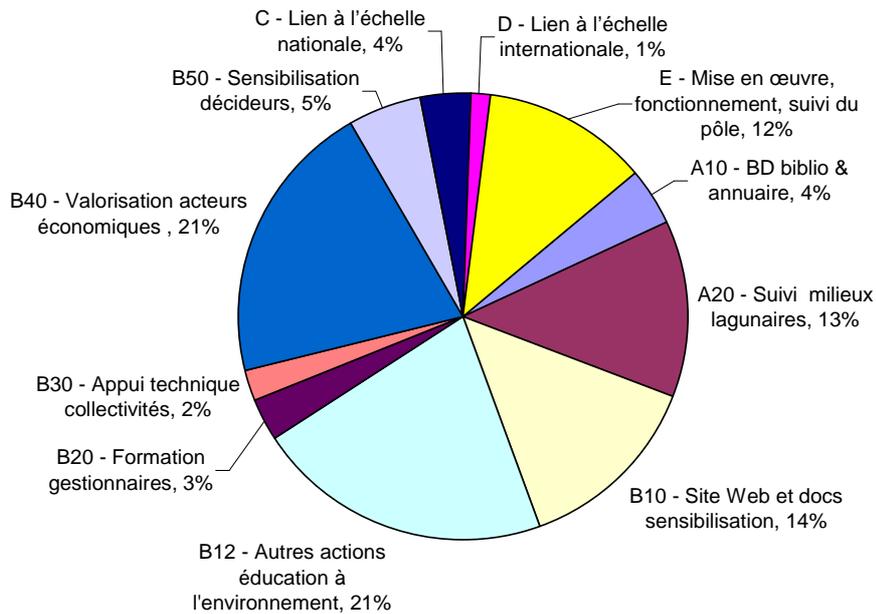
Graphique 2 : Plan de financement réel pour 2009



I.2 Répartition des dépenses réelles en 2009

Le montant des dépenses réelles s'élève à 312 237 € pour l'année 2009, d'après le bilan réalisé en mars 2010 (cf. **Annexe 1**). Les dépenses par action sont réparties de la façon suivante :

Graphique 3 : Répartition des dépenses par action en 2009



I.3 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel

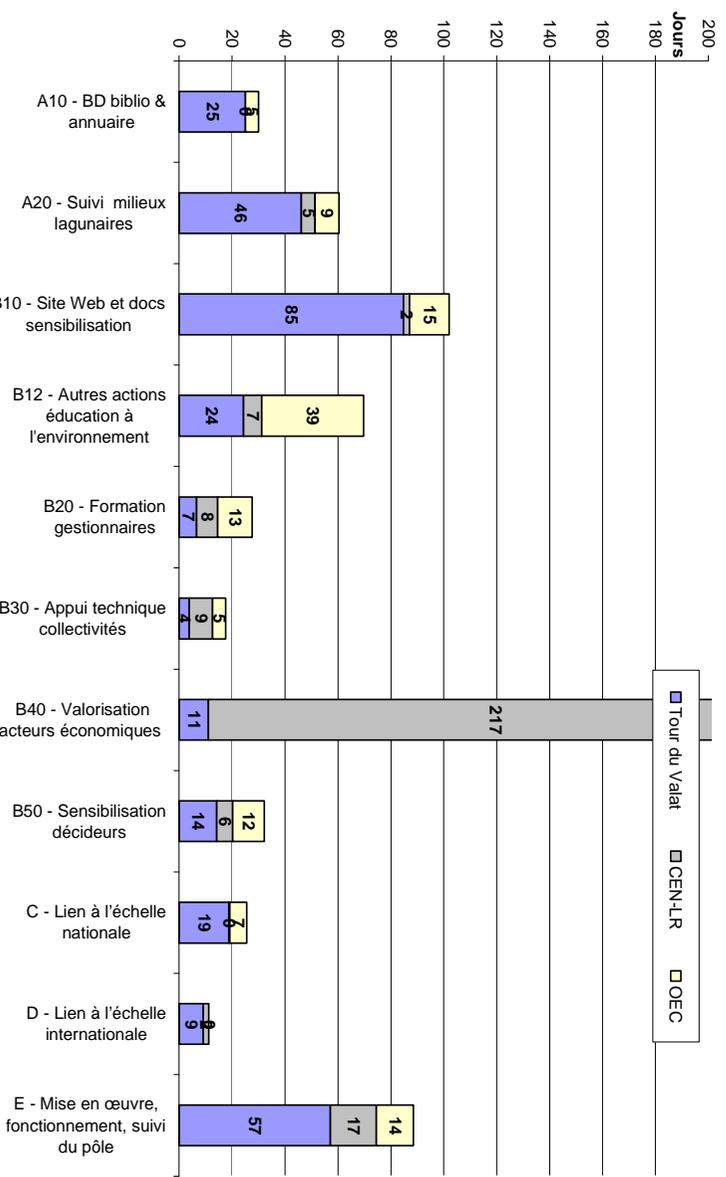
Le budget prévisionnel du Pôle lagunes sur l'année 2009 prévoyait un montant total des dépenses de 349 127 €. Le montant réel des dépenses s'élève à 312 237 € d'après le bilan réalisé en mars 2010, ce qui implique qu'environ **10.5% des dépenses prévues n'ont pas été réalisées**.

Cela s'explique notamment par :

- le départ en congé maternité de la chef de projet dès la fin du mois d'octobre 2009, et l'arrivée de sa remplaçante le 16 novembre. En conséquence, le poste est resté vaquant pendant 18 jours.
- l'abandon de certaines actions faute de financement, comme la valorisation du rapport écotourisme réalisé en 2008 par un stagiaire (action B40 – valorisation des acteurs économiques), liée aux demandes de subvention faites à la Fondation Nature et Découvertes et à Total.
- l'annulation d'un séminaire faute de participants (action B50 – sensibilisation des décideurs)
- la répartition du temps de travail sur les actions du Pôle lagunes au CEN LR : le temps prévu initialement était de 278 jours, soit 4 jours en plus du temps réellement effectué (274 jours).

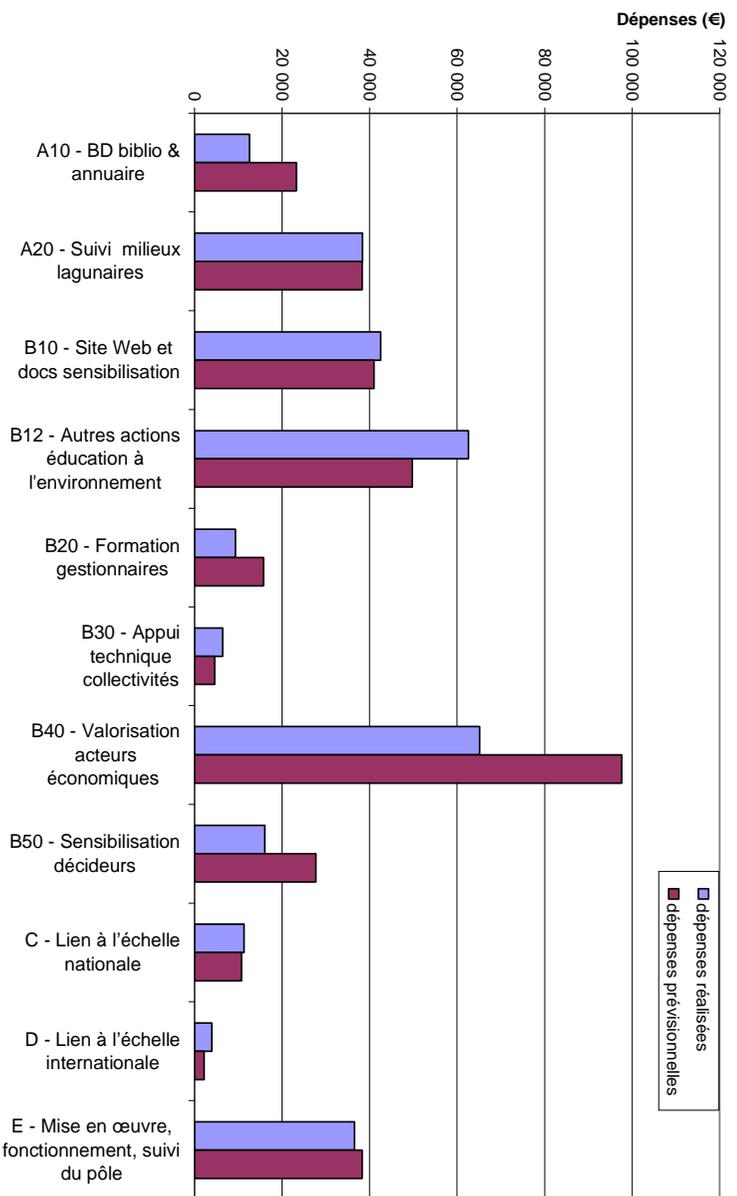
Globalement, le Pôle lagunes a passé 689 jours au lieu des 676 prévus initialement, soit une augmentation d'environ 2%. La région de Corse a en effet passé 118 jours au lieu des 92 prévus initialement sur les actions allouées au pôle, et la répartition des actions du pôle en PACA entre la chef de projet et l'administratrice de base de données a été modifiée en cours d'année (passage de 100 à 80% pour la chef de projet, et augmentation du temps de travail de l'administratrice). La répartition du travail de chaque structure par action est représentée ci-dessous.

Graphique 4 : Temps de travail passé en 2009 par action et par structure



La comparaison des dépenses avec les répartitions initialement prévues est illustrée dans le graphique suivant.

Graphique 5 : Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2009



Ce graphique permet de montrer les réajustements financiers réalisés en cours d'exercice lors de la non réalisation ou réalisation moindre de certaines actions, et lors de dépenses supplémentaires :

- action B40 – valorisation des acteurs économiques : la valorisation du travail d'un stagiaire en 2008 sur les actions d'écotourisme n'a pas été réalisée faute de financement.

- action B50 – sensibilisation des décideurs : annulation d'un séminaire destiné aux élus en raison d'un nombre trop faible d'inscrits.

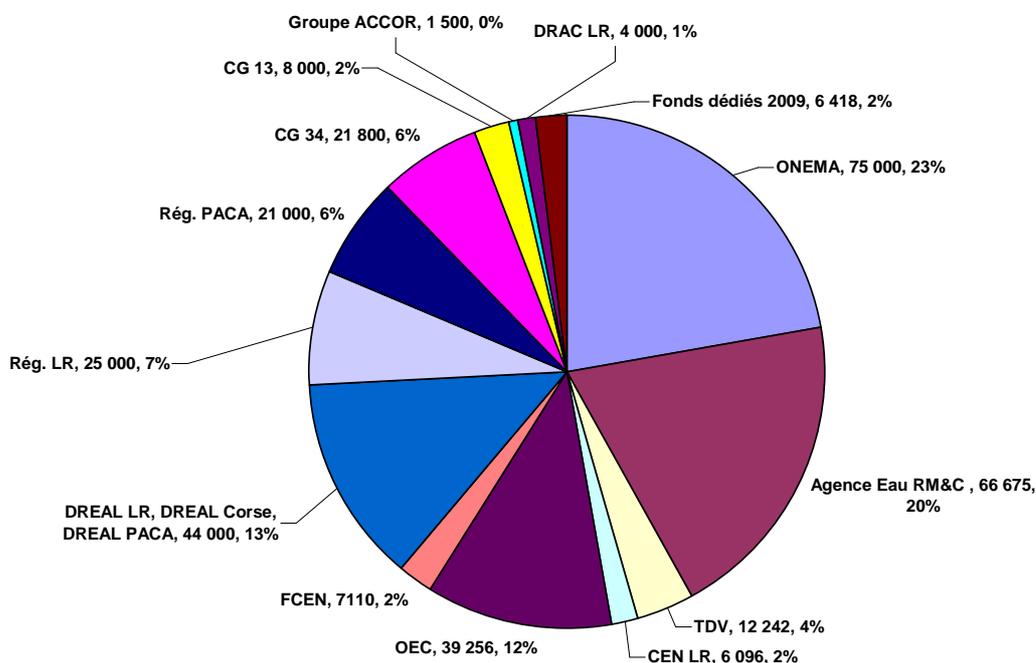
- action B12 – autres actions d'éducation à l'environnement : la réalisation du film sur les Zones Humides de Corse a entraîné des dépenses supplémentaires au prévisionnel en termes de temps de travail et de prestation.

Les autres lignes d'action montrent des dépenses réelles globalement semblables aux dépenses prévisionnelles.

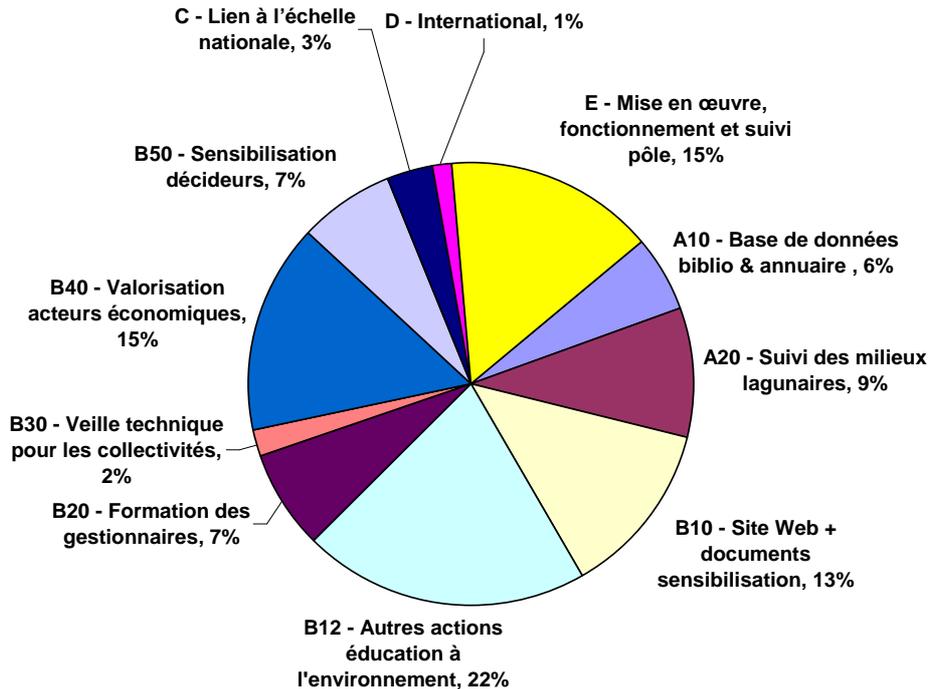
I.4 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2010

Le plan de financement prévisionnel du Pôle relais lagunes pour 2010 prévoit un **budget prévisionnel de 338 097 € (cf. Annexe 2)**, soit une augmentation de 8% par rapport au budget de 2009, avec le plan de financement et le découpage par actions suivant :

Graphique 6 : Plan de financement prévisionnel pour 2010



Graphique 7 : Découpage prévisionnel des actions pour 2010



Ce budget prévisionnel 2010 a été actualisé suite aux échanges des Comités de pilotage des 9 octobre 2009 et 9 mars 2010 sur la première version transmise. Il prend notamment en compte les remarques suivantes :

- Supprimer les subventions exceptionnelles demandées à l'AE RM&C / Film sur les lagunes méd. (annulé) et la plaquette du guide juridique (conception finalement prévue sur budget 2009 mais diffusion prévue en 2010).
- modifier le temps de travail du chargé de mission du Pôle lagunes en LR : 50% sur les actions du Pôle lagunes, 25% sur le projet archéo et lagunes, 25% sur le projet écotourisme. Supprimer du budget du Pôle lagunes les jours alloués au suivi des prestations écotourisme et recherche de financement.
- afficher le projet écotourisme de manière séparée (comme pour le LIFE) pour ce qui concerne les prestations, le suivi des prestations et la recherche de financements.
- mettre à jour les coûts de prestation relatifs au projet archéologie et lagunes et les demandes de subvention associées.

Par ailleurs, les fonds dédiés correspondent à des frais de fonctionnement engagés en 2009, qui seront payés en 2010. A noter également qu'une partie du financement prévu par le CG 34 correspond en réalité à une subvention accordée en 2009 pour laquelle l'action correspondante a été réalisée en 2010. En effet, une partie des subventions accordées en 2009 par le CG 34 était destinée à financer le poste de la chargée de mission écotourisme pour une période déterminée. Une partie du budget correspondant aux jours travaillés en 2010 a donc été reportée sur le budget prévisionnel de 2010, à hauteur d'environ

7800 €. Le montant de la subvention demandée au CG 34 pour les actions du Pôle lagunes sur l'année 2010 sera donc en réalité de 14 000 €.

Il avait été demandé suite au COPIL du 9 octobre 2009 de supprimer l'option du projet interpôle relatif au Vade-mecum des bonnes pratiques de travaux en zone humide. Suite aux demandes de subvention faites par le Pôle relais Tourbières début 2010 et à l'avis favorable reçu pour 90% des demandes (en attente de validation), cette action a été réintroduite dans le budget prévisionnel 2010 du Pôle lagunes pour un montant de 7110 €. Le plan prévisionnel de financement du projet a été proposé par le Pôle lagunes sur 2 ans, pour un montant global de 10 643 € (**cf. Annexe 3**). La répartition du montant global sur les deux années pourra évoluer en fonction des prestations réellement fournies par le Pôle lagunes en 2010.

Le plan de financement de certaines actions n'étant pas encore tout à fait validé, des réajustements du budget global prévisionnel 2010 sont à prévoir en cours d'année. Le budget associé aux actions liées au programme LITEAU GELAMED (action A20) sera par exemple inclus dans le budget prévisionnel 2010 du Pôle lagunes, après avoir bien défini le rôle du pôle dans le programme pour 2010. Le montant global du budget associé aux actions du pôle est d'environ 11 000 € mais le budget alloué sur l'année 2010 devrait être de 4206,08 €. Par ailleurs, la refonte du site internet et les éventuelles prestations relatives à l'évolution de la charte graphique du pôle feront l'objet de financements particuliers et ne figurent donc pas à ce jour dans le budget prévisionnel 2010.

II. PRINCIPALES ACTIONS EN 2009 ET PERSPECTIVES 2010

II.1. Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10)

Accessibles depuis le site Internet du Pôle lagunes, la base de données bibliographique et l'annuaire des acteurs des lagunes méditerranéennes sont des actions « phares » du Pôle lagunes depuis 2003. La base de données bibliographique, véritable outil de veille environnementale a pour but de mettre à disposition une bibliographie riche mais bien souvent éparse et donc difficilement accessible. L'annuaire des acteurs et des compétences a quant à lui pour objectif d'étoffer le réseau existant en faisant connaître ce qui se fait sur les autres sites (interventions) et ce qui existe dans les autres régions (acteurs, structures, etc.) Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles relais zones humides.

II.1.1 Actions réalisées et produits en 2009

Administration de la base de données bibliographique :

Documents téléchargeables en ligne, dossiers thématiques, diffusion sélective de l'information auprès des gestionnaires, les fonctionnalités de la base de données Alexandrie, couplées à une réponse personnalisée aux demandes externes font du service documentaire du Pôle lagunes un point fort de son action.

Consultable sur notre site Internet, cette base de données bibliographique référence aujourd'hui **plus de 4000 titres**, dont bon nombre font l'objet d'une notice consultable en ligne et d'un pdf téléchargeable. En 2009, la venue de 2 stagiaires et d'une bénévole¹ sur ce volet, ainsi que l'implication de deux stagiaires du CEN L-R en fin d'année, ont permis d'appuyer l'administratrice des bases de données du Pôle dans la recherche et la saisie de plus de 2000 références. Le travail des stagiaires a permis de compiler les

¹ Stagiaires : Magali Lugnot pendant 3 mois ½ à la Tour du Valat, Marie Serin pendant 3 mois à l'OEC, une bénévole Marie Piu à la Tour du Valat, Marine Couronne et Ludovic Foulc au CEN L-R

références bibliographiques venant de plusieurs bases de données : Conservatoire du Littoral de Corse et celui de PACA, PNR de la Narbonnaise, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or, Cépralmar, Conseil régional de PACA, Agence de l'eau RM&C, Tour du Valat et Ifremer. Le retard constaté en 2008 sur ce volet a donc pu être largement rattrapé.

Cette base de données a été consultée plus de 530 fois cette année, ce qui est un peu moins qu'en 2008 et inférieur au nombre moyen de connexions de ces dernières années (environ 600 connexions par an), ce qui nécessiterait une revalorisation de cet outil auprès des partenaires. En 2010, la mise en réseau de cette base de données auprès des partenaires du Pôle lagunes (en la référençant sur leur site Internet) permettra d'augmenter sa visibilité.

Cette revalorisation sera également rendue possible grâce au portail documentaire sur l'eau nouvellement mis en place par l'Onema au niveau national.

En effet, en 2009, la réflexion sur la mise en réseau des centres de documentation des différents Pôles relais vers le **portail documentaire sur l'eau** s'est poursuivie en lien avec l'Onema, les autres Pôles relais et autres organismes associés (ministère, DIREN/DREAL, Agences de l'eau, CEMAGREF, BRGM, IFREMER ...). Cette mise en réseau a pour objectif de faciliter la recherche de documentation par les utilisateurs et de donner une meilleure visibilité nationale à l'ensemble des connaissances sur les zones humides rassemblées depuis de nombreuses années. L'administratrice des bases de données a ainsi participé aux réunions et échanges sur ce thème en lien avec les partenaires (Oieau, Onema et PRZH), pour évaluer la faisabilité et la compatibilité de notre système de documentation avec ce portail national. Le portail est en ligne depuis juin 2009 sur le site de Eau France (<http://www.documentation.eaufrance.fr/>) et permet d'accéder à plus de 19 000 notices et plus de 5000 documents.

Enfin, différentes demandes externes provenant de diverses associations, étudiants, stagiaires, scientifiques, ont été traitées.

Administration de l'annuaire de compétences :

L'annuaire des acteurs et des compétences rassemble aujourd'hui environ **700 acteurs et 350 structures** concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.). Il a donc été enrichi d'une cinquantaine d'acteurs nouveaux depuis l'an dernier. La mise à jour de l'annuaire prévue pour les structures qui n'ont pas été mises à jour en 2008 (structures sans acteurs, soit environ 150) sera réalisée en 2010. En outre, pour la Corse, la stagiaire en documentation a également réalisé la mise à jour des fiches acteurs de Corse, au cas par cas. Ce travail mené de concert avec l'actualisation de la base de données a, en plus de l'actualisation des anciennes fiches, donné lieu à l'incrémentation de nouvelles fiches.

Les fiches interventions (environ une centaine) ne sont aujourd'hui plus mises à jour, du fait du caractère trop chronophage de cette action pour une consultation limitée. Néanmoins, en 2009, le Pôle lagunes a travaillé en lien avec les autres Pôles relais et l'Onema sur la réalisation de fiches retour d'expérience (cf.

détail action B10) qui seront valorisées au niveau national via le nouveau portail Internet Zones humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>).

Enfin, l'**évaluation de l'efficacité** de l'annuaire et de **son utilisation** par les acteurs extérieurs a été rendue possible par la mise en place depuis mai 2009 d'un traçage des utilisateurs de la base de données lors des requêtes réalisées par les utilisateurs. Il ressort de cette enquête réalisée en février 2010, que 17% des personnes qui consultent notre annuaire depuis notre site web sont des gestionnaires, 31% des étudiants, 12% des chercheurs, 4,5% des Institutionnels, 5,5 % des socio-professionnels, 7,5% des bureaux d'études et enfin 22,5% classés autres (analyste, chercheur d'emploi, jeune diplômé, collectivité territoriale, enseignants, SSII).

En termes de consultation en ligne de l'annuaire, sur l'ensemble de l'année 2009, l'annuaire a été consulté plus de 1200 fois dans l'année, ce qui correspond à une hausse de 11 % de la consultation globale de cette base de données par rapport à 2008.

En 2010, le Pôle lagunes s'intéressera comme pour la base biblio à la **mise en réseau des bases d'acteurs et d'expériences pour augmenter la visibilité de notre base.**

II.1.2 Perspectives 2010

Administration de la base de données bibliographique :

En 2010, il conviendra de **poursuivre l'indexation** des références bibliographiques, en continuant à rechercher les nouvelles publications auprès de partenaires potentiels tels que : le Conservatoire du Littoral (délégation Montpellier), l'Onema (délégation interrégionale), les DREAL LR, Corse et PACA, le laboratoire Ecolag, le Cépralmar, la Tour du Valat, etc. Les rapports de stage et études des gestionnaires de lagunes seront également recherchés. Cette indexation sera accompagnée d'une **fiche synthétique par document nouveau.**

De plus, la réflexion sur la **mise en réseau des centres de documentation des différents Pôles relais vers le portail national documentaire sur l'eau** sera poursuivie, afin de faciliter la recherche de documentation par les utilisateurs et de donner une meilleure visibilité nationale à l'ensemble des connaissances rassemblées depuis de nombreuses années. Ce travail se fera dans le cadre de la convention passée avec l'ONEMA pour 2010.

La réflexion sur la **revalorisation** de cette base de données devra également être poursuivie, en référençant notre base de données sur les sites Internet de nos partenaires. La base de données étant maintenant enrichie, des extractions en lien avec les articles de vulgarisation pourront être réalisées.

Enfin, il conviendra de continuer à répondre aux demandes externes durant l'année 2010.

Administration de l'annuaire de compétences :

La **mise à jour de l'annuaire** sera réalisée en 2010 pour les structures qui n'ont pas été mises à jour en 2008 (structures sans acteurs, soit environ 150). Les fiches de validation continueront à être transmises aux acteurs et structures et récupérées au fur et à mesure des ajouts réalisés.

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires et inventaires (A20)

II.2.1 Actions réalisées et produits en 2009

Révision du volet « zones humides » du SDAGE RM&C :

Le Pôle lagunes région Corse a continué cette année encore à **assister aux réunions des groupes de travail DCE et SDAGE et à apporter son aide à la rédaction du SDAGE de Corse** qui a été adopté en juillet 2009 : suivi des diverses réunions en Corse et notamment au groupe technique zones humides afin de travailler sur la réalisation d'une liste de zones humides prioritaires qui a été insérée au SDAGE (avec la cartographie correspondante).

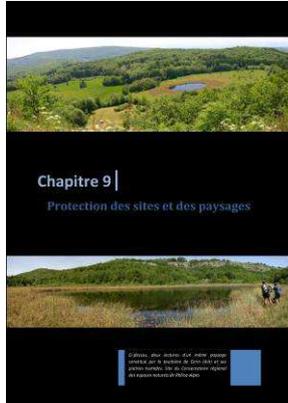
Le SDAGE Rhône-Méditerranée et son programme de mesures ont également été approuvés fin 2009. Une Lettre des lagunes hors-série sur ce sujet sera réalisée courant 2010 (deuxième ou troisième trimestre) par le Pôle lagunes, en lien avec l'Agence de l'eau et les DREAL/DIREN (cf. action B10), afin de participer à la campagne d'information auprès de tous les public.

Le Pôle lagunes sera également sollicité ponctuellement par la FRAPNA, dans le cadre de la réalisation d'un guide pratique de mise en œuvre du SDAGE Rhône-Méditerranée, en communiquant des exemples de bonnes et moins bonnes pratiques par rapport aux dispositions du SDAGE.

Guide juridique sur les zones humides :

Initié par l'Agence de l'eau RM&C, piloté par le Pôle lagunes, rédigé par O. Cizel du Groupe d'Histoire des Zones Humides, le guide juridique « Protection et gestion des zones humides - Révision du SDAGE RMC » de 2006 nécessitait une mise à jour. De nombreuses avancées réglementaires (Loi Développement des Territoires Ruraux, Grenelle de l'environnement, révision des SDAGEs...) ont amené de nouveaux outils pour une meilleure prise en compte des espaces humides et aquatiques dans la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire. En 2009, ce même partenariat a permis l'intégration de l'actualité réglementaire récente (jusqu'à décembre 2009) dans ce nouvel ouvrage, avec la mise en place d'un comité de relecture composé de l'Agence de l'eau RM&C, de la DIREN LR et du Pôle lagunes.

Le guide, renommé « **Protection et gestion des espaces humides et aquatiques - Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse** » a été finalisé et mis en ligne sur le site internet du Pôle lagunes en février 2010. Une plaquette de présentation de l'ouvrage sera diffusée par courrier à environ 550 partenaires du Pôle lagunes pour accompagner l'événement. Une



diffusion papier devrait être réalisée plus largement aux acteurs du territoire par l'Agence de l'eau RM&C courant 2010.

L'ouvrage se veut complet, pédagogique et simple d'utilisation ; il est composé de 14 chapitres thématiques abordant différentes facettes des zones humides : délimitation, administration, types de protection, impacts. Il s'adresse à toute personne recherchant des informations dans le domaine du

droit applicable aux zones humides (juristes, gestionnaires, propriétaires, institutionnels, bureaux d'études et élus). Près de 500 textes législatifs et réglementaires y sont ainsi commentés et complétés par de la jurisprudence, des références à des dispositions complémentaires, des projets de réforme, des bilans de contentieux ou statistiques. Malgré la densité de l'information, la lecture est agréable, illustrée par de nombreux schémas, tableaux et cartes, ainsi que des logos pour visualiser en un clin d'œil le type d'information fourni. Le guide est interactif avec des liens directs vers les encadrés et figures du texte. La bibliographie par sujet abordé est également interactive avec de nombreux renvois vers des ouvrages récents, et sites sur Internet.

Animation du Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL), renommé Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED) :

En 2005, le Pôle lagunes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, s'est positionné pour répondre à la demande croissante de certains gestionnaires de voir émerger un réseau de gestionnaires à l'échelle de la façade méditerranéenne. Ainsi, le Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) coordonné par le Pôle lagunes voit le jour en 2006 et rassemble les gestionnaires de LR et PACA. La région Corse ne participe pas au suivi physico-chimique à ce jour, la majorité des lagunes n'ayant pas encore de gestionnaire bien défini ou ayant un statut privé. Le réseau a pour objectif général d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion nécessaires à l'amélioration ou à la préservation de la qualité des lagunes..

En 2009, le Pôle lagunes a accueilli **2 stagiaires**² sur ce thème, afin d'une part d'amorcer une réflexion sur la communication autour de ce réseau, et d'autre part d'avancer sur la compilation et l'interprétation des données de suivi physico-chimique des lagunes de LR et PACA.

Sur le **volet communication**, le Pôle lagunes a ainsi réfléchi à des ébauches de logo et de plaquette de présentation du réseau.



Ces outils



ont été

² Agnès Blanc (compilation des données de suivi physico-chimique) pendant 2 mois et Laure Dimech (volet communication du réseau) pendant 2 semaines, au CEN L-R

présentés aux gestionnaires lors de la réunion interrégionale du 26 octobre 2009. Le texte de la plaquette a donné naissance à une nouvelle rubrique sur notre site Internet présentant le RIGL :

http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=3&id_page=71

D'autre part une réflexion plus globale sur l'identité du RIGL a conduit la majorité des gestionnaires à choisir un autre nom pour le réseau. Suite à un sondage auprès des gestionnaires, le nom de **Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED)** a été retenu. Une réflexion sur l'adoption d'un logo commun a également été amorcée fin 2009, celle-ci pourra faire l'objet d'une prestation externe afin de concrétiser graphiquement les suggestions et souhaits faits par les membres du réseau.



Sur le **volet compilation et interprétation des données de suivi physico-chimique**, le Pôle lagunes a bénéficié d'un travail approfondi d'une stagiaire sur la collecte de l'ensemble des données de suivi auprès des gestionnaires du RIGL, leur compilation sous forme de bases de données, et la mise en place de graphiques pré-définis pour l'interprétation des résultats. En effet, années après années, les gestionnaires des lagunes de LR et PACA ont enregistré et interprété

leurs données dans des formats spécifiques. Dans le cadre du RIGL, il est devenu nécessaire que les gestionnaires mutualisent davantage leurs données sous un format commun de collecte et d'interprétation sous forme de graphiques types généralisables à toutes les lagunes.

Le travail de la stagiaire a ainsi permis d'établir un format de base de données commun à l'ensemble des gestionnaires, reprenant pour chaque complexe lagunaire les données de suivi depuis leur démarrage et intégrant une série de graphiques types pré-remplis pour faciliter et harmoniser l'interprétation.

Une base de données de comparaison interlagunes a également été établie, de manière à comparer sur une station de référence par lagune, différents paramètres de suivi.

Son travail finalisé, réalisé en lien étroit avec les gestionnaires, a été diffusé à l'ensemble des gestionnaires concernés, accompagné de son rapport de stage, et discuté lors de la réunion interrégionale du 26 octobre 2009 afin que l'ensemble des gestionnaires travaille sur une base solide commune validée par tous. Il est également prévu début 2010 de commencer à diffuser l'analyse des données du FIL MED et leur comparaison interannuelle et inter-lagunes sur notre site internet.

Ce travail de compilation des données a pris un temps important, qui a entraîné la suppression de réunions locales en LR et PACA en 2009. L'équipe a ainsi privilégié les réunions interrégionales pour optimiser le temps passé sur cette action. Deux réunions interrégionales ont été réalisées en février et octobre 2009.

Un **voyage d'étude des lagunes de PACA** en juin a également été l'occasion de se retrouver entre gestionnaires du RIGL, et de réaliser l'étalonnage des appareils (cf. action B20).

Le calendrier des réunions LR, PACA, Corse et des rendez-vous clefs pour les gestionnaires en 2009 a été réalisé et mis à jour.

Le travail avec les référents techniques (Sibojaï en PACA et CPIE des Pays Narbonnais en LR) du RIGL a été poursuivi avec le co-encadrement de la stagiaire sur le volet technique par le CPIE des Pays

Narbonnais. Les référents sont également intervenus aux réunions interrégionales, notamment sur l'étalonnage des appareils de mesure. Les 'boîtes à outils' sur la collecte et l'interprétation des données ont fait l'objet d'une relecture par le CPIE, ce qui a permis leur mise en ligne sur notre site Internet.

Concertation avec le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) en LR :

Le Pôle lagunes participe depuis 2005 à la réalisation du séminaire annuel du RSL sur des thèmes d'actualité, porté par la Région LR. Depuis 2007, certaines données du RIGL (Salinité, Température, saturation en oxygène) des gestionnaires de LR sont intégrées au suivi du RSL, selon un format particulier. C'est donc une reconnaissance valorisante pour le RIGL.

- Intégration des données 2008 du RIGL au rapport 2008 du RSL ; réunion de calage avec l'Ifremer pour l'intégration des données ; participation à l'organisation du séminaire 2009 (réseaux de suivi de la qualité des eaux)
- Concertation avec le RSL sur le stage relatif à la compilation et l'interprétation des données du RIGL : afin que ce travail leur soit aussi utile, des échanges réguliers ont eu lieu avec Nathalie Malet, en charge du RSL à l'Ifremer. Des essais de graphes ont ainsi été établis, mais sans réussir à remplir l'ensemble des conditions requises par l'Ifremer.

Lien avec le monde de la recherche :

- Intervention du Pôle lagunes en lien avec l'université Montpellier 2 lors du séminaire de restitution du **Programme National Environnement Côtier** (PNEC) lagunes aux gestionnaires en mai 2009.
- Programme méduses : le Pôle lagunes a participé au montage d'un projet sur « **l'Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne** » en 2008 avec le laboratoire Ecolog et le Centre Océanologique de Marseille suite à la mise en place en 2007 d'un protocole de suivi des méduses et cténophores dans les lagunes, avec l'appui de chercheurs d'universités, de l'Ifremer et de gestionnaires intéressés. Ce projet démarrera en 2010, avec l'implication du Pôle lagunes pour assurer le lien entre les 6 laboratoires associés au projet et les gestionnaires et autres acteurs des lagunes méditerranéennes (communauté scientifique, socio-professionnels, grand public, décideurs, etc.). L'année 2009 a été consacrée au calage du projet, et les premiers échantillonnages ont été lancés début 2010.
- Montage du volet étude du **projet écotourisme** (cf. action B40) associant l'Université Montpellier 1 - labo LAMETA (aspect économique) et III – labo ART-Dev FRE 3027 (aspect social), l'université de Nîmes (laboratoire de psychologie environnementale) aux 5 sites pilotes du LIFE (palavasiens, Camargue gardoise, or, Salses-leucate, basse vallée de l'Aude) et à 5 sites pilotes lagunaires hors LIFE (Thau, narbonnais, Camargue, salins d'Hyères, Villepey) et éventuellement Corse.
- Un protocole de suivi des habitats, faune, flore envahissante, tortue de Floride, fréquentation a été élaboré afin d'évaluer l'impact des actions du LIFE et a été validé en Comité Scientifique du LIFE + LAG'Nature le 3 novembre 2009 ; Réalisation des états zéro de la fréquentation par

le laboratoire ART-Dev et état zéro des espèces envahissantes flore, des habitats et espèces associées d'intérêt communautaire (lagunaires, péri-lagunaires et dunaires) par les naturalistes du CEN LR sur l'ensemble des sites pilotes du LIFE+ LAG'Nature.

II.2.2 Perspectives 2010

Guide juridique des zones humides :

L'impression et la diffusion d'une version synthétique de cet outil seront réalisées en lien étroit avec l'Agence de l'eau RM&C courant 2010. Il est également envisagé de diffuser le travail réalisé par O.Cizel dans son intégralité sous forme de DVD. Le cas échéant, ce travail sera coordonné par le Pôle lagunes et fera l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle auprès de l'AE RM&C.

Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED) :

Cette action se poursuivra en 2010 avec notamment : l'animation du réseau (réunions trimestrielles), la mise en place de 2 journées de formation à la demande des gestionnaires (en rapport avec le suivi physico-chimique) au premier trimestre 2010, la relance du suivi méduses en lien avec le projet GELAMED monté en 2008, la diffusion d'un calendrier du réseau 2010, la signature de la nouvelle charte du réseau et des conventions de mise à disposition des données de suivi physico-chimique au Pôle lagunes, la poursuite des conventions avec les référents techniques, la valorisation du travail de compilation et d'interprétation des données depuis le début des suivis et la mise en ligne sur le site Internet du Pôle de leurs interprétations (même présentation sur tous les sites lagunaires), etc. Sur ces deux derniers volets, un stagiaire sera chargé courant 2010 de faire évoluer la base de données et son interface afin d'améliorer les potentialités de cet espace dédié aux membres du FILMED (intégration plus simple des données, extraction de données de comparaison, alerte sur les paramètres en prévention de l'eutrophisation, etc.). Ce travail sera encadré par M.Bossaert du CEN L-R et l'administratrice du pôle.

Le travail sur la **communication du réseau** (logo, nom, charte graphique, plaquette, page spécifique sur le site Internet du Pôle) pourra être poursuivi à l'avenir, mais la question du financement reste à définir, en particulier concernant les actions nécessitant de faire appel à un prestataire.

Concertation avec d'autres réseaux de suivi :

Concernant le **Réseau de Suivi Lagunaire**, la participation au comité d'orientation continuera, ainsi que celle aux groupes de travail des cahiers techniques. La diffusion des informations concernant le RSL se poursuivra au travers de la Lettre des lagunes et le travail sur l'intégration des données 2009 du RIGL au rapport RSL 2009 sera réalisé début 2010. Un travail sur la construction d'un format adapté au RSL pourra être réalisé par un stagiaire courant 2010 – une réunion de calage avec l'Ifremer est prévue début 2010.

Le Pôle lagunes poursuivra le **développement de liens et d'échanges** avec d'autres réseaux, notamment le RRGMA, REET, REN PACA, RENPLR, association Rivières LR au travers de réunions d'échanges, journées d'informations, d'échanges d'informations entre nos réseaux, etc.

Lien avec le monde de la recherche :

Les liens créés en 2009 seront pérennisés, notamment ceux concernant le **programme méduses** 'Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne' (Gelamed) sur lequel le Pôle lagunes assurera le lien entre les 6 laboratoires associés au projet et les gestionnaires et autres acteurs des lagunes méditerranéennes (communauté scientifique, socio-professionnels, grand public, décideurs, etc.). Au cours du projet Gelamed, le Pôle lagunes pourra également être sollicité pour la réalisation d'un document de synthèse et de valorisation du travail, et pour la sensibilisation des usagers et gestionnaires en vue de la mise en place d'une veille au développement des organismes suivis. Le détail des actions du Pôle en 2010 sera discuté au second trimestre avec D.Bonnet, coordinatrice du programme.

Le travail de thèse de Clio Payret (Université de Nîmes) sur la perception des **changements climatiques** pourra être suivi et de futures collaborations envisagées (restitution éventuelle des résultats de la thèse de Clio Payret) ; de même, dans la lignée de la réunion organisée le 7 juillet 2008 sur l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des tempêtes marines, le Pôle lagunes suivra les avancées et futurs programmes de recherche sur ce thème (laboratoire Prodig, CEREGE, EID, futurs programmes du BRGM et du CG 34 : MISEEVA, COASTANCE auquel le Pôle sera associé par le biais du comité de suivi) et participera au groupe de travail « érosion du littoral et submersion marine » de l'Observatoire Régional des Risques Naturels piloté par la Région L-R.

Enfin, le **programme LIFE+ LAG'Nature** prévoit un état zéro des habitats et espèces associées d'intérêt communautaire (lagunaires, péri-lagunaires et dunaires) pour certaines actions du programme ; ce suivi sera réalisé par les experts du CEN LR.

Lors du séminaire de restitution du PNEC lagunes en mai 2009, il a été émis l'idée de mettre en place et d'animer une plateforme gestionnaires / recherche (cf. COSEL dans le passé et exemple des journées de la mer et du littoral organisées par le Conseil Régional Bretagne en 2009 avec l'Institut Français de Recherche Côtière), en lien avec le Cepralmar qui a un très bon réseau scientifique sur les lagunes (notamment en lien avec Syscolag et l'organisation du colloque international sur les lagunes en décembre 2009). Le Pôle a bien pour rôle d'aider à la restitution de travaux de recherche par la mise à disposition de ses outils et compétences (comme pour le PNEC), mais l'animation d'une plateforme prend beaucoup de temps. Le Pôle lagunes pourra commencer à initier une action sur ce point en 2010 dans le cadre des journées d'information qu'il organise (cf. FIL MED par exemple). Une réunion pourra ainsi avoir lieu en lien avec le programme méduses (Gelamed) qui démarre en 2010. Un questionnaire aux gestionnaires/scientifiques permettra de mieux cibler leurs besoins et d'évaluer ainsi la faisabilité du projet et les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Un travail en interpôle (cf. action C.) sur une thématique transversale aux zones humides (perception sociale des ZH par exemple) pourrait également être l'occasion de travailler avec le monde de la recherche. Ce point sera discuté avec les autres PRZH et l'Onema, et en lien avec la future stratégie en faveur des ZH.

II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet www.pole-lagunes.org a été créé en 2004. Depuis avril 2005, il accompagne la diffusion d'une Lettre électronique, la 'Lettre des lagunes', dont l'idée a été lancée en 2005 dans l'optique de mieux informer l'ensemble des gestionnaires des trois régions, à la fois sur le travail du Pôle lagunes mais surtout sur l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, stages, documentations, appels d'offre) aux échelles régionale, nationale et internationale. Cet outil permet au Pôle lagunes de remplir pleinement son rôle de « Mise à disposition de l'information » et de valoriser les bases de données « Annuaire » et « Bibliographie ».

II.3.1 Actions réalisées et produits en 2009

Alimentation et mise à jour du site Internet www.pole-lagunes.org :

- Création de nouvelles rubriques : les journées techniques³ organisées à l'intention de nos partenaires, le FIL MED (ex-RIGL)⁴, la convention de Ramsar⁵, les JMZH⁶, les rubriques Lettres d'informations⁷ de nos partenaires et Bases de données sur les zones humides méditerranéennes⁸ qui viennent compléter la rubrique Liens.
- LIFE+ LAG'Nature : une page provisoire a été mise en place début 2009 sur le site internet du Pôle lagunes ; la construction du site internet spécifique au LIFE est en cours.
- Mise à jour des pages actualités, des pages relatives aux lagunes des 3 régions (prise de contact avec tous les gestionnaires pour valider les informations), des documents⁹ édités par le Pôle.

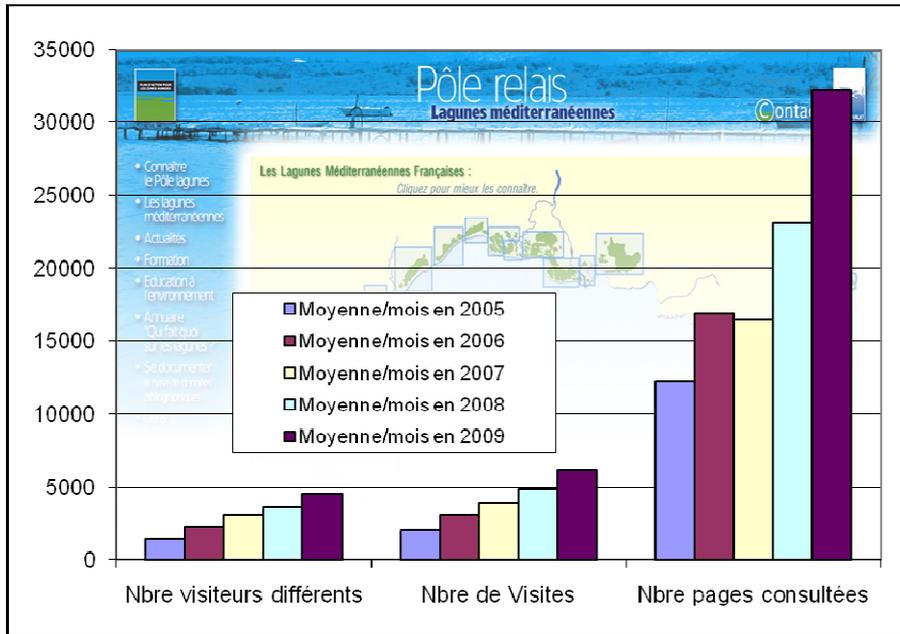
La consultation du site du Pôle lagunes a connu une évolution très positive entre 2008 et 2009 :

- **augmentation du nombre de visiteurs de près de 24%**, atteignant **4470 visiteurs par mois**,
- **augmentation du nombre de visites de 26,5 %**, soit plus de **6100 visites par mois**,
- **augmentation du nombre de pages consultées de 39,5%** atteignant environ **32 200 pages consultées par mois**.

L'évolution globale de la fréquentation depuis la création du site est illustrée sur la figure ci-après.

³ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=8&id_page=15
⁴ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=3&id_page=71
⁵ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=3&id_page=74
⁶ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=7&id_page=73
⁷ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=9&id_page=76
⁸ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=9&id_page=77
⁹ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=2&id_page=70

Graphique 7 : Evolution de la fréquentation du site Internet depuis 2005



Le Pôle lagunes a également réfléchi à la **refonte de son site internet**, celui-ci apparaissant aujourd'hui dépassé à la fois sur la charte graphique et sur ses capacités techniques. Une proposition d'évolution a été faite par un prestataire avec plusieurs options techniques et financières possibles (cf. **Annexe 4**). Celles-ci devront être discutées en interne pour avancer sur ce projet, en lien avec l'ONEMA et les autres Pôles relais, pour rendre cohérente cette action à une échelle supérieure à celle du Pôle, notamment en lien avec la mise en place du Portail national ZH.

Enfin, le Pôle lagunes a contribué en lien avec les autres Pôles relais ZH et l'Onema à la **création d'un Portail national sur les ZH** qui apportera des réponses pratiques aux cibles identifiées (grand public, élus, etc.) et renverra vers les Pôles relais ZH mais aussi vers les Agences de l'eau ou d'autres partenaires clefs. Le Pôle a ainsi participé aux différents échanges dont plusieurs réunions organisées par l'Onema à Vincennes. Le portail a été mis en place en février 2010 (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>).

La « Lettre des lagunes » :

Au printemps 2009, la Lettre des lagunes¹⁰ a fait peau neuve, avec un design plus attractif grâce à l'aide apportée par un prestataire spécialisé. Près de **750 abonnés** y sont aujourd'hui inscrits et la reçoivent mensuellement par mail. Depuis début 2009, une demande de contribution est adressée auprès des chargés de communication du réseau tous les 2 mois. Les acteurs des lagunes adressent ainsi de plus en plus régulièrement à la rédaction des informations pour insertion ou y contribuent directement en rédigeant des articles. Au cours de l'année



10

2009, **9 Lettres ont été diffusées, dont une Hors série.**

Articles de vulgarisation scientifique :

- **Lettre des lagunes Hors Série n°2 : 'Mieux gérer les lagunes méditerranéennes'**¹¹, accompagnant la diffusion des outils de communication (cf. action B50) – plaquette, CD Rom, classeur – réalisés en 2008 autour de la synthèse des enjeux et des problématiques sur les lagunes méditerranéennes (2007). Le Pôle lagunes a profité d'un partenariat avec des étudiants du Master Biologie, Géosciences, Agroressources, Environnement (BGAE) de l'Université Montpellier II, accompagnés par le journaliste Nicolas Chevassus-au-Louis, pour réaliser cette Lettre des lagunes Hors série. Durant l'hiver 2008/2009, les étudiants sont allés à la rencontre des acteurs des lagunes en LR et PACA, pour les interroger sur des sujets choisis parmi les thèmes phares qui touchent aux lagunes : usages, valeurs et rôles fonctionnels ; problématiques, menaces et enjeux ; outils de la gestion intégrée. Leurs articles ont ainsi reflété une partie des réflexions en cours sur ces zones humides, pour mieux gérer les lagunes méditerranéennes.
- **Articles diffusés dans des magazines / Lettres d'information** : lettre ENF n°27 ; concernant le LIFE+ LAG'Nature : Environnement Magazine, le journal de la Région LR (Vivre en LR), la lettre TEE, Durabilis, la lettre de Rivages de France ; une fiche thématique du CEN LR doit paraître sur les zones humides littorales d'ici fin 2009 ; Une lettre d'information est prévue sur le littoral dans la revue « Carrefour des patrimoines » sur la fréquentation du littoral fin 2009.

Rédaction de fiches retour d'expérience :

En lien avec l'Onema, les autres Pôles relais ZH, et l'Agence de l'eau RM&C, le Pôle lagunes travaille actuellement sur des **fiches retour d'expérience**, afin de :

- Sélectionner des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux bien établis (animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...) et proposer une valorisation des opérations réalisées sous un format harmonisé au préalable entre les Pôles relais ZH.
- Valoriser des opérations intéressantes signalées par des agences de l'eau sous ce même format de fiche « retour d'expérience ».

Fin 2009, 4 fiches retour d'expérience étaient en relecture par les gestionnaires concernés (SMBVA, GIPREB, Conservatoire du Littoral en Corse, Tour du Valat). Il est prévu début 2010 qu'elles soient intégrées au Portail National des Zones Humides. La réalisation d'une cinquième fiche retour d'expérience est également prévue au deuxième trimestre 2010.

¹¹ http://www.pole-lagunes.org/ftp/LettreLagunes/2009/LL_HS_mars2009/LL_HS_mars2009.pdf

II.3.2 Perspectives 2010

Alimentation et mise à jour du site Internet www.pole-lagunes.org :

Le Pôle lagunes poursuivra **l'alimentation et l'actualisation du site Internet**. Les rubriques continueront à être réactualisées en permanence, en insérant les actualités régionales. Pour ces actions, l'administratrice du site Internet pourra également bénéficier d'une aide, dans le cadre du stage de 2 mois mentionné ci-dessus (cf. action A10).

De plus, la **refonte du site Internet** du Pôle lagunes sera envisagée, suite à l'étude de faisabilité réalisée fin 2009 et au budget que cette prestation représente. Cette action fera l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle ou d'un avenant à la convention pôle lagunes/ONEMA à hauteur de 80% du montant global de l'action et ne figure donc pas pour le moment dans le budget prévisionnel 2010. Le lien avec le portail national en termes de logos des PRZH (adoption d'un logo commun des PRZH début 2010 suite à une prestation externe et à de nombreux échanges) et de leur charte graphique apparaît comme un préalable à cette refonte. Par ailleurs, ce travail de communication autour des PRZH semble entrer dans les objectifs de la future stratégie en cours d'élaboration. Ce point sera donc discuté en interpôle en lien avec l'ONEMA. La refonte de site Internet/chartes graphiques/logos de tous les PRZH pourrait ainsi être à prévoir sur le budget 2010. Cependant, en termes de financement, la priorité sera donnée à la refonte des sites internet et à l'homogénéisation graphique entre les pôles de certains éléments (ex : lettre d'information), plutôt qu'à l'adoption de nouveaux éléments graphiques propres à chaque Pôle relais.

Enfin, le Pôle continuera son travail en lien avec les autres Pôles relais ZH et l'Onema sur l'alimentation **du Portail national sur les ZH**.

Site internet LIFE+ LAG'Nature : mise en ligne du nouveau site internet prévue au cours du 1^{er} trimestre 2010.

La Lettre des lagunes :

En 2010, la Lettre des lagunes continuera à jouer son rôle de mise à disposition de l'information. La prestation d'aide à la création (notamment évolution du gabarit des Lettres Hors Série) et la diffusion de la Lettre sera maintenue.

- En prévision de la Lettre des lagunes Hors Série n°3, axée sur le 4^{ème} Congrès européen sur les lagunes côtières (ECOCLR), le Pôle lagunes a renouvelé son partenariat avec le Master BGAE en décembre 2009. Les étudiants du Master ont réalisés des interviews de quelques intervenants du congrès afin de mettre en lumière certains sujets reliant la recherche à la gestion des lagunes. Cette lettre paraîtra en février 2010.
- Une lettre des lagunes hors série sera également prévue en lien avec l'Agence de l'eau RM&C et les DREAL des 3 régions sur la révision des SDAGE Rhône-Méditerranée et Corse. La sortie de cette lettre se fera au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre 2010.

En 2010, le Pôle lagunes proposera un nouveau partenariat à des universitaires sur le même principe que le partenariat mis en place avec le Master BGAE. Les formations spécialisées en communication scientifique et vulgarisation seront privilégiées, et un travail similaire pourra leur être demandé.

D'autres articles de vulgarisation pour des magazines pourront également être rédigés.

Une lettre d'information sur le LIFE+ LAG'Nature paraîtra en 2010 comme une lettre des lagunes hors-série.

Rédaction de fiches retour d'expérience :

La réalisation de ces fiches se poursuivra en 2010, en lien avec l'Onema, les autres Pôles relais ZH et l'Agence de l'eau RM&C. Il est prévu que cinq nouvelles fiches par année soient réalisées par chaque Pôle relais.

Sur les actions liées aux différents travaux de communication du Pôle, il est prévu qu'un **stagiaire** basé à la Tour du Valat vienne en appui à l'administratrice sur ses missions en LR et PACA (le stage est prévu sur la période d'avril à juillet).

II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)

II.4.1 Actions réalisées et produits en 2009

Journées Mondiales des zones humides 2009 (janvier – mars 2009) :

Cet évènement célébré mondialement apporte une plus-value à l'action du Pôle lagunes en matière de sensibilisation. Débuté en 2004, il permet également de bénéficier d'une couverture médiatique exceptionnelle pour le Pôle lagunes et d'impacter le grand public sur les thématiques qui y sont développées, grâce à l'organisation de nombreuses visites de sites, conférences, expositions.



En 2009, les Journées Mondiales des Zones Humides avaient pour thème « d'Amont en Aval les zones humides nous relient les uns aux autres ». Le Pôle lagunes a comme chaque année préparé cet évènement avec le lancement de l'appel à projet des animations grand public en octobre 2008 en LR et PACA. Cette année, il n'y a pas eu de coordination régionale assurée par l'OEC sur les JMZH compte tenu du manque d'impact en 2008, néanmoins l'OEC a assuré le transfert des informations nécessaires à la coordination par la DREAL Corse.

De plus, contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu d'évènement central organisé par le Pôle lagunes pour le grand public en LR et PACA, car cette action a été jugée trop chronophage et couteuse pour des résultats relativement limités auprès du grand public (fréquentation forte du mini marché des lagunes mais plus limitée pour les conférences).

Néanmoins, du 29 janvier au 8 février 2009, **plus de 70 structures** se sont mobilisées, suite à l'appel à projet lancé par le Pôle lagunes, pour proposer **une centaine d'animations** ouvertes au grand public en LR, PACA et Corse : expositions photos, sorties pédagogiques et grand public sur site, conférences,

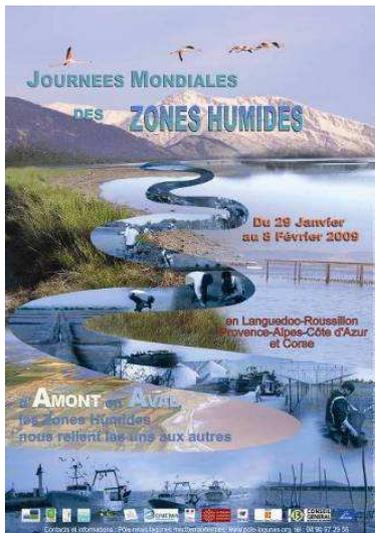
ateliers pédagogiques, portes ouvertes à la Tour du Valat...Une soixantaine de structures a pu bénéficier d'un soutien financier du Pôle lagunes. Au total, malgré le mauvais temps, plus de **2300 visiteurs** sont venus sur les sites pour profiter des animations proposées.

En parallèle, **16 structures d'éducation à l'environnement** ont répondu à l'appel à projet lancé par le GRAINE L-R et le Pôle lagunes pour proposer des animations auprès des scolaires et des centres de loisirs, ce qui a permis de sensibiliser plus de **600 enfants**. Un concours photos a aussi permis de mettre en place une exposition dans les 4 aquariums de la région LR sur la base d'une vingtaine d'images sélectionnées par le jury.

Dans le cadre de son partenariat avec le groupe ACCOR, le Pôle lagunes et le PNR de Camargue ont organisé en mars 2009 un **chantier sur l'étang du Fangassier** (Sud-est du Vaccarès en Camargue), à destination des salariés bénévoles du groupe. **35 participants bénévoles** dont plusieurs enfants se sont ainsi mobilisés afin de restaurer l'îlot des sternes et améliorer l'accueil sur le long terme des laro-limicoles coloniaux sur cet espace protégé et surveillé.



Enfin, le Pôle lagunes a organisé **2 journées dédiées aux élus et gestionnaires** qui ont réuni plus de 120 personnes (cf. détails action B50) : la première le 3 mars en collaboration avec l'association des amis des marais du Vigueirat en PACA et la seconde le 12 mars sur le site des salins de Villeneuve-lès-Maguelone en collaboration avec le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL).



Par ailleurs, le Pôle lagunes a réalisé les **supports de communication** (plaquettes, affiches) sur la base des documents transmis par Ramsar, adaptés au contexte de nos lagunes méditerranéennes. Les illustrations de l'affiche du Pôle lagunes représentent en effet le lien amont/aval des zones humides méditerranéennes au travers de la diversité des zones humides rencontrées de la montagne à la mer et des activités des bassins versants reliées par l'usage de l'eau : pêche en mer et lagune, saliculture en marais, conchyliculture à l'étang, navigation fluviale, riziculture en plaine alluviale, activités récréatives sur les mares...

Un programme de 24 pages a été produit en janvier 2009 pour présenter les animations grand public de LR et PACA compilant les informations venant des structures animatrices dans les deux régions ayant répondu à l'appel à projet. Pour des raisons de calendrier, la Corse a différé l'envoi de son programme de manifestations régionales coordonnées par la DREAL Corse. Dans le cadre du partenariat avec le Master BGAE de l'Université de Montpellier II, le Pôle

lagunes a sollicité les étudiants pour rédiger un texte illustrant le thème de l'année, présenté dans les 3 premières pages du fascicule. La diffusion de l'évènement a été importante avec **près de 650 affiches et 6000 programmes** de manifestation distribués sur l'ensemble des trois régions aux structures partenaires, aux médias, aux hôtels du groupe ACCOR.

Enfin, d'autres supports de communication ont été produits par les structures partenaires, notamment à partir des affiches créées par le Pôle lagunes, pour garantir une meilleure diffusion de l'information auprès du public local.

Des **communiqués et des dossiers de presse** ont également été réalisés par le Pôle lagunes et largement diffusés aux médias régionaux de LR, PACA et Corse et au niveau national. Au final, une

vingtaine d'annonces de l'agenda des journées ont ainsi été faites dans la presse écrite, les magazines de collectivités, les lettres d'informations et sur divers sites web. Des interviews ont été données par le Pôle lagunes à la télévision (chaîne locale de Montpellier 7LTV, émission « on en parle »), et à la radio (Terra one; France Inter, émission « Carnet de Campagne », France Bleu Provence).

Le **bilan¹² des dernières JMZH** a été réalisé par le Pôle lagunes suite aux envois des bilans des structures partenaires, et diffusé en juillet/aout 2009 (site Internet du Pôle lagunes, de la Tour du Valat, en direct aux partenaires du réseau, au correspondant CESP de Ramsar). Depuis sa mise en ligne en juillet, le bilan a déjà été consulté plus de 150 fois.



Réseau Education à l'Environnement littoral :

- Appui du Pôle lagunes au réseau EE littoral (organisation de journées de formation dans le cadre du LIFE et hors-LIFE)
- Co-montage d'une campagne (intégrée au futur LIFE+ LAG'Nature) qui est portée par le Graine LR et s'appuie sur le réseau EE littoral, élaboration d'outils pédagogiques et d'un outil itinérant

Partenariat avec l'enseignement supérieur :

- Partenariat avec le Master BGAE de l'Université Montpellier II pour la réalisation d'une Lettre des lagunes hors-série (cf. action B10) en lien avec la diffusion de la synthèse des lagunes et pour la plaquette grand public réalisée lors des JMZH 2009. Ce partenariat a été pérennisé fin 2009 pour la réalisation d'une lettre des lagunes hors série et de la plaquette des animations des JMZH 2010.
- Intervention en MASTER II « Eau et environnement » à l'Université de Corse en octobre et novembre 2009.

- Formation de l'ENGREF mastère spécialisée gestion de l'eau le 18 mai 2009 et du BTS GPN Pôle Sup le 2 avril 2009 sur la base de la 'Synthèse des lagunes'.
- Relance de la réflexion sur l'outil pédagogique « zones humides » en Corse et début de rédaction du premier fascicule sur les lagunes. Le fichier a été finalisé en fin d'année.
- Partenariat avec IUT Perpignan dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature sur les inventaires flore envahissante.

Fréquence Grenouille :

- Préparation et mise en œuvre de sorties pédagogiques en semaine et d'une sortie grand public le samedi (semaine du 6 juin) pour la manifestation « fréquence grenouille » en partenariat avec la Réserve Nationale de l'étang de Biguglia (CG 2B).

Archéologie et lagunes / Journées du Patrimoine :

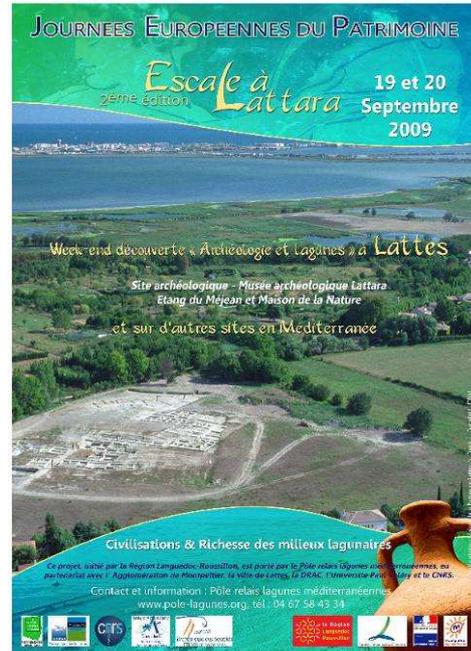
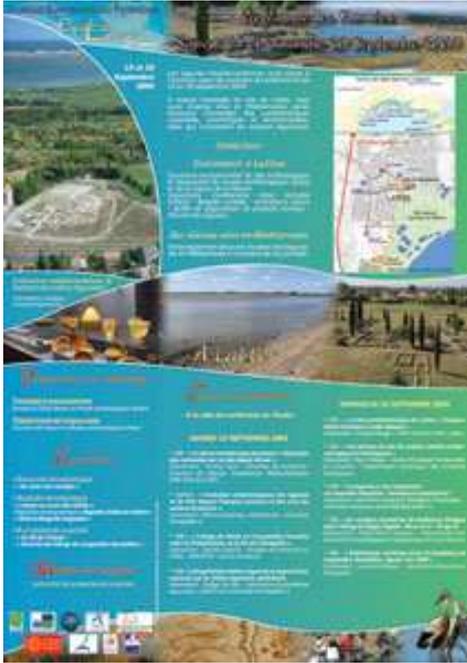
Une action a été organisée par le Pôle lagunes lors des journées du patrimoine en septembre 2009 sur le thème archéologie et lagunes avec le site central de Lattes et des animations corrélées dans les 3 Régions.

Ce projet a été initié par la Région Languedoc-Roussillon qui est devenue propriétaire du site archéologique Lattara en début d'année. Ces journées font suite aux journées organisées par les étudiants du Master Valorisation de Patrimoines de l'Université Paul-Valéry (association Acanthe) à l'occasion des journées mondiales des zones humides en 2008. La Région LR est le principal financeur de ce projet, avec un montant de 21 000 euros, la DRAC finance également l'action à hauteur de 3600 euros. La ville de Lattes, l'agglomération de Montpellier, l'association Acanthe, le CNRS et la DRAC Languedoc-Roussillon sont des partenaires importants du projet.

La commune de Lattes a accueilli le temps d'un week-end diverses animations autour de la découverte de l'archéologie et du milieu naturel : visites guidées, projections de films et documentaires, expositions, cycle de conférence, ainsi qu'une dégustation de coquillages et de mets antiques. La notoriété que connaissent les journées du patrimoine donne une porte d'entrée intéressante au Pôle lagunes pour valoriser les espaces lagunaires en dehors des Journées mondiales des zones humides.

L'idée du projet est également d'initier des échanges entre les gestionnaires de sites naturels, musées archéologiques, archéologues sur les sites en Méditerranée, historiens, géologues, associations d'éducation à l'environnement et associations de sensibilisation au patrimoine culturel. Ainsi, afin de développer ces échanges à l'échelle des 3 régions, le Pôle lagunes coordonne diverses animations sur ces thématiques en LR, PACA et Corse. 7 sites hors Lattes ont ainsi répondu à l'appel à projet diffusé par le Pôle lagunes.

Un programme interrégional, une affiche et une banderole ont été réalisés par le Pôle lagunes pour communiquer sur ces journées (200 affiches et 3500 programmes ont été diffusés à l'échelle des 3 régions). Un communiqué de presse a également été diffusé, à plus de 160 contacts presse.



Projet de film sur les lagunes méditerranéennes :

Ce projet, en cours de montage par l'association Oceanides est prévu sous un format de 52' et apparaît au Pôle lagunes comme un bon complément à la synthèse des lagunes pour mettre en images les thèmes abordés à l'échelle des lagunes des 3 régions. Ainsi, le Pôle lagunes a apporté un soutien technique à l'association pour le montage du dossier de demande de subvention.

- Film du LIFE+ LAG'Nature : un film portant sur les actions du programme a été réalisé par Océanides en décembre 2009 et sera mis en ligne sur le site internet du projet début 2010.
- Photos aériennes : des photos aériennes ont été prises sur les 5 sites du LIFE+ LAG'Nature.

Autres :

- Mise en œuvre d'un atlas des zones humides de Corse en partenariat avec la DREAL Corse, afin d'informer les élus sur les richesses de leurs communes.
- Projet de film documentaire sur les zones humides de Corse en partenariat avec la DREAL, l'OEC, la Collectivité de Corse et France 3 Corse pour une présentation lors des JMZH 2010.
- Aide à la communication et participation au programme de sensibilisation aux enjeux de l'eau en Camargue 'Les samedis de l'eau' avec le PNR de Camargue.

II.4.2 Perspectives 2010

Journées Mondiales des zones humides 2010 :

L'édition 2010 a été préparée au deuxième semestre 2009, sur le thème proposé par le bureau de Ramsar « Prendre soin des zones humides - une réponse au changement climatique », avec l'appel à projet en LR et PACA lancé en octobre 2009 et diffusé largement auprès des partenaires (en direct aux

participants de 2009, sites Internet et lettres d'info de l'AE RM&C, de la DREAL PACA, DREAL LR, RREN PACA, RRGMA, RENP LR, Rivages de France...). 14 propositions d'animation grand public ont été retenues en L-R et 7 en PACA. Le Pôle a également travaillé fin 2009 sur la communication autour de l'ensemble des actions en LR, PACA et Corse avec la réalisation d'outils (plaquettes, affiches, dossiers et communiqué de presse) qui ont été diffusés début 2010. Ce rôle de coordinateur de l'évènement et diffusion de l'information auprès de la presse régionale et interrégionale apparaît comme le rôle à privilégier. Comme en 2009, il n'y a pas eu de coordination régionale assurée par l'OEC en 2010 sur les JMZH compte tenu du manque d'impact en 2008. La coordination des manifestations régionales sera assurée par la DREAL Corse et l'OEC transférera comme en 2009 les informations nécessaires à la coordination par la DREAL Corse. Par ailleurs, un film sur les zones humides de Corse, cofinancé par la DREAL Corse et l'OEC a été présenté à cette occasion.

A noter que les JMZH sur les 5 sites LIFE+ LAG'Nature qui avaient été initialement incluses dans le programme LIFE ne seront finalement pas abordées dans le LIFE : le fonctionnement reste donc inchangé pour l'organisation des JMZH.

Le Pôle lagunes a également travaillé fin 2009 avec l'ONEMA et les autres Pôles relais à la mise à disposition des informations sur les animations grand public qui seront intégrées à la base de données du futur portail national ZH. La mise en ligne de ces informations à l'échelle nationale se fera à compter de janvier 2010. Le Pôle lagunes proposera qu'une campagne de promotion au niveau national en 2010 vienne alimenter la communication qui est faite au niveau local.

Le partenariat avec le Graine LR pour ces journées pour les animations scolaires a été maintenu. 17 propositions d'animation scolaire ont été retenues et un blog d'échange a été mis en place. Pour l'organisation des JMZH 2011, le Pôle lagunes pourra identifier une structure capable de porter les animations scolaires en région PACA. A défaut, le Pôle lagunes pourrait coordonner un appel à projets pour ces animations au niveau régional.

Enfin, les actions avec le Groupe ACCOR se poursuivent en 2010, avec la réalisation de deux chantiers de bénévoles en L-R, en lien avec le CEN L-R, prévus le 3 février 2010 sur le lido de Mourets à Leucate pour l'arrachage de griffe de sorcière avec le Syndicat Mixte Rivage et la commune de Leucate, et le 10 février sur l'Espiguette pour l'arrachage de Griffe de sorcière, Figuier de Barbarie (éradication), Sénéçon en Arbre (contrôle) et le nettoyage de macrodéchets sur l'étang du Médard avec le Syndicat Mixte Camargue Gardoise et la commune du Grau-du-Roi.

Réseau Education à l'Environnement littoral :

Le lien avec ce réseau se fera dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature avec le lancement de la campagne de sensibilisation grand public et scolaire en LR portée par le Graine LR (partenaire technique du CEN LR sur le LIFE) en 2010, 2011 et 2012 : évènement fort et animations sur le littoral pendant l'été (appels à projet), circulation de l'outil itinérant et animations scolaires à la rentrée 2010 (appel à projet).

Partenariat avec l'enseignement supérieur :

- Poursuite du partenariat avec le Master BGAE (UM II) dans le cadre de l'UE Ecriture scientifique (travail sur une lettre des lagunes HS sur les communications scientifiques présentées lors du colloque européen de décembre 2009) et dans un projet "entreprise" entrant dans le cadre de l'UE Gestion de projets (participation à la rédaction de la plaquette des animations pour les JMZH 2010)
- Lancement d'un nouveau partenariat avec une formation spécialisée dans la communication scientifique et la vulgarisation, à envisager dans le cadre de travaux d'écriture (ex : lettre des lagunes hors-série)
- Poursuite du partenariat avec le Master « eau et environnement » à l'Université de Corse.
- Poursuite du partenariat avec l'ENSAT et l'ENGREF (intervention éventuelle d'un scientifique de la Tour du Valat) et BTS GPN à envisager.
- Projet tutoré sur l'écotourisme proposé à l'ENGREF (synthèses OIEau) sur l'impact sur la qualité de l'eau et au master tourisme durable de Perpignan ou Montpellier III sur les bonnes pratiques des professionnels du tourisme et des sports de pleine nature.

Fréquence Grenouille :

Comme pour l'année 2009, l'OEC répondra aux demandes exprimées par les diverses associations. L'AAPNRC, en partenariat avec la Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia doit d'ailleurs réitérer une sortie sur les lagunes dans le cadre du programme « fréquence grenouille ». L'OEC participera à nouveau à cette journée.

Outil pédagogique « zones humides » :

Le Pôle lagunes région Corse travaillera cette année encore sur la mise en œuvre de cet outil et plus particulièrement sur le test du fascicule « lagune » et sur la création du jeu de plateau associé.

Archéologie et lagunes / Journées du patrimoine :

La très forte fréquentation de ces animations liant la culture à l'environnement en 2009 montre qu'elles permettent de sensibiliser un nouveau public. Par ailleurs, cette nouvelle action apparaît à la fois en phase avec les recommandations du Comité d'Orientation du Pôle lagunes et les objectifs de la future stratégie ZH. Ainsi, le Pôle lagunes prévoit de prolonger cette action en 2010 avec pour objectif de mettre en évidence l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen depuis l'époque protohistorique jusqu'à nos jours et les usages associés à ces lagunes qui ont aussi évolué au fil du temps.

Dans la continuité du travail réalisé en 2009 et des prises de contacts avec les archéologues et historiens, il est prévu de réaliser une exposition / une brochure de sensibilisation sur l'histoire des lagunes (LR, Paca et Corse) de l'antiquité à nos jours, en lien avec le Groupe d'Histoire des Zones

Humides et un groupe de travail à monter. Une stagiaire de 6 mois en convention avec le CEN L-R travaillera sur ce projet, en lien étroit avec le groupe de travail.

De plus, un nouvel appel à projet interrégional à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre 2010 sera lancé sur les 3 régions (sans évènement central organisé à Lattes), en lien avec l'association 'Passe Muraille' notamment.

Film du LIFE+ LAG'Nature : continuité du travail d'Océanides ; réalisation d'un film de 10 mn pour introduire les formations 2010 ; réalisation de « rushs » vidéos alimentant le site internet du LIFE et montrant l'avancement des travaux du LIFE.

Film sur les lagunes méditerranéennes : le Pôle lagunes pourra être associé au comité de pilotage de ce film. Par ailleurs, le Pôle lagunes pourra travailler sur son besoin d'un tel outil de communication s'il le juge nécessaire : faire le point sur les films existants (en prenant en compte les Film LIFE+LAG'Nature et ZH Corse ; des inventaires des outils pédagogiques ont déjà été réalisés par le réseau mer en Paca et le réseau mer et littoral en LR), réfléchir au cahier des charges d'un tel film le cas échéant.

Enfin, un congrès national des professeurs de biotechnologies se déroulera à Sète du 4 au 8 juillet 2010 sur le thème du développement durable avec la protection des zones humides. La chargée de mission LR prendra contact avec les organisateurs pour y participer.

II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

Cette action a été identifiée par les gestionnaires comme une des actions prioritaires à mettre en place par le Pôle lagunes, de préférence par l'intermédiaire de journées techniques avec échanges d'expériences.

II.5.1 Actions réalisées et produits en 2009

Les actions réalisées sont les suivantes :

Réunions interrégionales des gestionnaires :

➤ **Diagnosics biodiversité d'exploitations agricoles en LR pour élaborer des MAEt :**

Une journée de formation à destination de plusieurs gestionnaires de lagunes de LR et PACA qui sont opérateurs Natura 2000 a été organisée le 28 mai 2009 au Scamandre sur les diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles en LR, pour élaborer des MAEt. Jérémie Barret, chargé de mission agri-environnement au CEN LR en a été l'intervenant principal. La formation a été accueillie par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise avec Carole Toutain, chargée de mission Natura 2000 qui a présenté le projet agro-environnemental sur ce territoire.



➤ **Voyage d'étude des lagunes de PACA :**



Un voyage d'étude des lagunes de PACA¹³ en juin a également été l'occasion de se retrouver entre gestionnaires du RIGL, et de réaliser l'étalonnage des appareils. En effet, le Pôle lagunes a organisé les **25, 26 et 27 juin 2009**, un voyage d'étude autour des lagunes de la région PACA ayant pour but de réunir les gestionnaires des lagunes méditerranéennes autour des étangs de Berre et du Bolmon et des Salins d'Hyères. Deux thèmes de discussion ont été retenus autour de ces sites lagunaires : les contrats d'étang le 25 juin, et l'écotourisme et la gestion de la fréquentation le 26 juin. Le voyage s'est terminé en beauté par une visite guidée de l'île de Porquerolles le 27 juin. Près **d'une quarantaine de participants** (gestionnaires de Languedoc-Roussillon et PACA mais aussi des partenaires du Pôle lagunes comme le Conservatoire du Littoral, l'Onema ou la Fondation Nature et Découvertes) ont participé à ce voyage d'étude pour visiter les sites lagunaires de PACA.

Séminaire Réseau de Suivi Lagunaire (mars 2009) :

Le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL), porté par la Région LR en partenariat avec l'Agence de l'Eau et l'Ifremer, organise depuis 2004 un séminaire technique annuel sur les problèmes de qualité d'eau à destination de l'ensemble des professionnels travaillant sur les lagunes (pêcheurs, conchyliculteurs, gestionnaires de lagunes : collectivités, associations...). Ces séminaires portent également sur des thèmes d'actualité : eutrophisation des milieux lagunaires en 2005, Phytosanitaires et lagunes en 2006, Gestion Intégrée des Zones Côtières en 2007, Réseaux de Suivi de la qualité des eaux en 2009.

- Participation aux réunions de préparation du séminaire (définition du programme).
- Intervention du Pôle lagunes sur les réseaux de suivi dans les 3 régions finalement annulée, au profit de l'Agence de l'eau qui présentera cette partie.

II.5.2 Perspectives 2010

Réunions interrégionales des gestionnaires :

Ces réunions seront à nouveau organisées à deux reprises pour l'année 2010, et concerneront des thèmes d'actualité à définir parmi les thématiques suivantes :

- Sur les SDAGEs de RM et de Corse nouvellement adoptés fin 2009 (en lien avec l'AE RM&C, à destination des gestionnaires de lagunes de LR/PACA sur bassin RM et pour la Corse : en attente), en faisant un focus sur les lagunes ;
- Sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, trame verte et bleue / Grenelle) : (cf agence urbanisme 66 et SCOT de Thau), en lien avec le RENP LR ;

¹³

http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=831&anchorName=1

- En lien avec un des thèmes du LIFE : espèces envahissantes (co-organisation avec le RRGMA à réfléchir), fréquentation (restitution de l'étude du laboratoire Art-Dev/LAMETA et psychologie environnementale) ou restauration d'habitats (dunaires ou péri-lagunaires).
- Gestion hydraulique et démoüstication raisonnée : organisation d'une journée d'échanges aux salins de Villeneuve-lès-Maguelone en lien étroit avec l'EID Méditerranée et X.Rufray du CEN LR, auprès des gestionnaires concernés par cette problématique.

Une réunion pourrait aussi être co-organisée avec le Conservatoire du Littoral pour la démonstration d'un broyeur-exportateur pour les déchets liés à l'arrachage de plantes envahissantes ou gestion de prés salés.

D'autres rencontres interrégionales auront également lieu comme le voyage d'étude des lagunes en atlantique. En effet, un **voyage d'étude des lagunes** sera proposé aux gestionnaires des lagunes des 3 régions : en lien avec le programme LIFE+ LAG'Nature qui a démarré en 2009 sur les lagunes du Languedoc-Roussillon, le Pôle lagunes envisage d'organiser un voyage d'étude pour visiter le LIFE dunes à Quiberon piloté par le Syndicat Mixte Gâvres-Quiberon. Les thèmes abordés seraient : lutte contre les espèces envahissantes, restauration d'habitats dunaires et de zones humides, gestion de la fréquentation. La possibilité de proposer ce voyage aux socio-professionnels du tourisme en lien direct avec le programme d'Ecotourisme a été discutée en interne, étant donné l'annulation du voyage aux Aiguamolls faute de financements et l'existence d'une problématique commune, la gestion de la fréquentation.

Co-organisation de réunions avec d'autres réseaux de suivis :

La chargée de mission LR poursuivra sa participation au séminaire du Réseau de Suivi Lagunaire pour 2010. Les liens avec les réseaux type RRGMA/REN PACA et RENPLR permettront également de poursuivre la collaboration sur ce thème (cf. contribution à la programmation 2010 du RENPLR).

Autre :

- Réalisation d'une formation sur les zones humides de Corse pour les professeurs des écoles dans le cadre de la plateforme de formation à l'éducation à l'environnement.
- Co-organisation les 1^{er} et 2 avril d'une visite de l'Etang de Thau et de ses abords avec l'UECC-France, dans le but de favoriser les échanges entre des acteurs d'horizons géographiques différents (membres de l'association EUCC). Les problématiques abordées par les acteurs locaux tourneront autour de la gestion raisonnée de la lagune de Thau.

II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle lagunes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires ; ainsi, il permet de les transmettre aux gestionnaires, et de favoriser les échanges d'expériences entre gestionnaires qui portent le même type d'outils.

II.6.1 Actions réalisées et produits en 2009

Les actions réalisées sont les suivantes :

Veille technique :

- Participation en LR et Corse à diverses réunions, notamment sur Natura 2000 sur les milieux humides littoraux.
- Participation à une Commission Exécutive de l'Eau en Camargue en janvier ; au Comité local de gestion du Sibojai en janvier.
- Participation au lancement du projet européen Eco-Lagunes le 4 juin à Montpellier, porté par le CG 34 (dans le cadre du programme de coopération territoriale espace Sud-ouest européen (SUDOE), dont l'objectif principal est de démontrer que la gestion environnementale des milieux aquatiques lagunaires, en préservant la biodiversité, peut garantir le développement d'une activité économique durable.
- Participation à une réunion sur le projet MISEEVA en lien avec le séminaire du 7 juillet 2008 sur l'élévation du niveau de la mer et les submersions marines.
- Participation à une journée nationale d'échanges techniques organisée par l'Onema le 17 novembre : « Agir ensemble pour les rivières et les zones humides : témoignages d'acteurs ».
- Participation à la réunion de travail du projet de gestion intégrée du Côtiers ouest Hérault porté par le Cemagref et Lisode le 4 décembre.
- Participation au colloque Liteau à Montpellier les 9, 10 et 11 décembre.

Appuis spécifiques :

- Mise en œuvre du programme européen LIFE+ sur 5 sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon : coordination, définition et calage des actions pilotes de restauration d'habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires.
- Echanges réguliers par mail (veille spécifique) avec le groupe de travail MAEt sur les lagunes qui avait été mis en place courant 2008 sur des aspects également de contrats Natura 2000 ; lien avec Sonia Bertrand, chargée de mission Natura 2000 au CENLR – participation aux réunions opérateurs Natura 2000 organisées par la DIREN LR.
- Aide à la mise en œuvre d'un plan de gestion simplifié sur l'étang d'Urbino à la demande du Conservatoire de l'Espace Littoral.
- Le Pôle lagunes est membre du comité de gestion des étangs d'Urbino et de Palo.
- Travail en Corse sur la mise en réseau des sites Ramsar insulaires.

II.6.2 Perspectives 2010

En 2010, le Pôle lagunes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique sur les différentes thématiques indiquées ci-dessus. Le Pôle lagunes continuera à suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur Natura 2000 (MAEt et diagnostics, suivi naturalistes Natura 2000, contrats Natura 2000, chartes...) et sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) en Corse ainsi qu'en LR en lien avec le RENPLR. En PACA, la chargée de mission s'impliquera également sur ces thématiques en diffusant les informations aux gestionnaires concernés.

Une veille thématique spécifique sur la question des changements climatiques, de l'élévation du niveau de la mer, de l'augmentation des submersions marine sera effectuée : participation au comité de suivi du projet Coastance, suivi du projet Miseeva ; suivi de la thèse de Clio Payret, participation au groupe de travail « érosion du littoral et submersion marine » de l'Observatoire Régional des Risques Naturels en LR, suivi du projet de gestion intégrée des Côtiers ouest Hérault, montage éventuel d'un futur programme d'action.

Le thème de l'écotourisme avec l'émergence de projets pilotes (cf action B40) fera également l'objet d'une veille spécifique.

Le LIFE+ LAG'Nature permettra un appui des gestionnaires LR (sur les 5 sites pilotes Natura 2000) sur les thématiques : fréquentation, espèces envahissantes, restauration d'habitats lagunaires, dunaires et péri-lagunaires avec l'appui des naturalistes du CEN LR (habitats, faune) et du laboratoire MTE.

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

II.7.1 Actions réalisées et produits en 2009

Les actions réalisées sont les suivantes :

Ecotourisme : « Vers une démarche globale de tourisme durable sur les espaces naturels lagunaires du littoral du LR, de PACA et de Corse »

Le Pôle lagunes développe actuellement un projet global d'écotourisme (cf. **Annexe 5**), en LR, PACA et Corse, suite à la réalisation en 2008 d'une étude sur le potentiel de développement d'une démarche écotouristique globale et sur les outils et expériences existants en matière d'écotourisme. Ce projet a pour objectif général de concilier préservation des espaces naturels et mise en place d'un tourisme durable sur les lagunes littorales de ces 3 régions, par le développement d'une démarche d'écotourisme globale. Développé par une chargée de mission tourisme durable embauchée au CEN LR début 2009, ce projet se décline autour de plusieurs volets. Le volet « étude » du projet associe les chercheurs de l'Université Montpellier 1 - labo LAMETA (aspect économique) et III – labo ART-Dev FRE 3027 (aspect social), l'Université de Nîmes (laboratoire de psychologie environnementale) à 10 sites pilotes (5 LIFE et 5 hors LIFE) sur les 3 régions (étangs palavasiens, Thau et Bagnas, Narbonnaise, Camargue Gardoise,

Etang de l'Or, basse vallée de l'Aude et Salses-Leucate ; en PACA : Villepey, Salin Hyères, Camargue et en Corse sur des sites à identifier). D'autres volets sont également inclus :

- La mise en réseau des acteurs gestionnaires (cf voyage d'étude des lagunes PACA, deuxième jour, action A.20).
- L'identification de projets pilotes sur les 5 sites hors LIFE (rencontre avec l'ensemble des gestionnaires des sites).
- L'appui à l'émergence de projets pilotes à travers la recherche de financements
- La participation à des séminaires portant sur ce thème (journées du réseau Idéal, de Rivages de France, d'ODIT France, salon Ecorismo, journées sports de nature de la Fédération des PNR...).

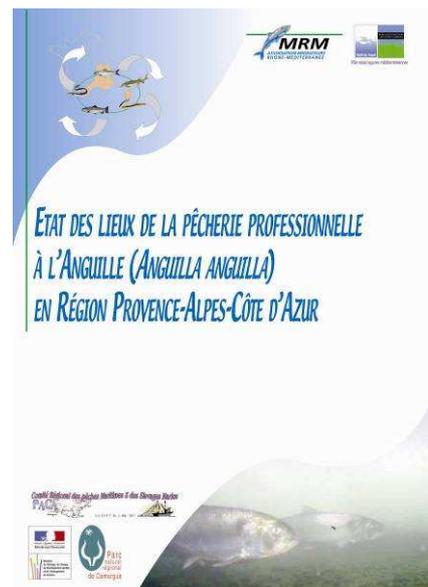
Ce programme est en lien avec le LIFE+ LAG'Nature qui prévoit des actions sur cette thématique en 2009 et 2010, dont la formation des acteurs du tourisme, les études de fréquentation (avec concertation via la fondation de France), plans de gestion et actions de gestion de la fréquentation sur les sites pilotes ainsi que les actions d'accueil du public. Le Pôle a sollicité les Collectivité Territoriales, sur LR, PACA et des fondations privées.

Pêche :

Dans le cadre de ses actions en lien avec le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Rhône-Méditerranée et la rédaction du Plan de Gestion national de l'anguille, le Pôle lagunes s'est associé en 2007 à l'association Migrateurs-Rhône-Méditerranée, au Parc Naturel Régional de Camargue, à la Tour du Valat, au CRPMEM PACA et à la DIREN Rhône-Alpes pour réaliser un « **Etat des lieux de la pêche professionnelle à l'anguille en région PACA** ». L'étude a été intégrée au volet local du Plan de gestion en 2008 et finalisée en mai 2009.

Sur la base d'enquêtes réalisées avec les pêcheurs professionnels en 2007, cette étude a ainsi permis d'établir un inventaire détaillé de la pêche professionnelle à l'anguille en PACA en obtenant des données quantitatives et qualitatives précieuses pour la rédaction du Plan de gestion. Elle a également permis une dynamique d'échanges entre les pêcheurs, les gestionnaires, les scientifiques et l'administration.

Ce rapport a été diffusé largement, au sein de la Lettre des lagunes et dans d'autres lettres numériques et sites Internet de nos partenaires courant juillet/aout 2009 : lettre d'info et site Internet du RENP LR, lettre de Rivages de France de Juillet 2009, du Forum des Marais atlantiques (Ecales en marais atlantiques n°47), site Internet du REN PACA, journal EAUX de l'AE RM&C de Novembre 2009, site Internet de la Tour du Valat.



Par ailleurs, le Pôle lagunes a organisé des **réunions de restitution**¹⁴ **de ce travail en mai 2009** en conviant, comme en 2007 pour le lancement de l'étude, l'ensemble des acteurs concernés en PACA (environ 80 pêcheurs, gestionnaires, Onema, services de l'Etat, région PACA, Prud'homie de Martigues, CRPMEM PACA, etc.) et pour discuter également du règlement européen concernant l'anguille et de sa mise en œuvre en PACA dans le cadre du plan national.

Ainsi, deux réunions identiques ont été organisées en Camargue et sur Berre, en fonction des territoires de pêche concernés :

- lundi 18 mai 2009, au PNR de Camargue, à destination principalement des pêcheurs en Camargue

- mardi 19 mai 2009, à la Prud'homie de Martigues, à destination principalement des pêcheurs sur Berre

Les réunions se sont déroulées en présence de MRM qui a présenté la restitution de l'état des lieux de la pêche à l'anguille en PACA, la DIREN Rhône Alpes qui a présenté le règlement européen et sa mise en œuvre nationale, le PNRC, le GIPREB, la DRAM PACA, l'ONEMA Paris, la DREAL PACA, le Comité local de Martigues, et environ 45 pêcheurs. Les CR de réunion ont été diffusés par le Pôle lagunes, par mail aux institutionnels présents, et par courrier aux 80 pêcheurs conviés, accompagnés des présentations de MRM et de la DIREN de bassin, des arrêtés du 27 novembre 2008 et du 1er décembre 2008, des délibérations du CRPMEM PACA et de la Plaquette 'Sauvegarde de l'anguille – un règlement européen' – Onema 2008.

Par ailleurs, le Pôle lagunes a été sollicité pour intervenir aux **premières Journées (Poissons) Migrateurs en Méditerranée** qui ont eu lieu les 19 et 20 novembre 2009 à Marseille. Une intervention sur le thème « les espaces lagunaires méditerranéens : usages, enjeux et outils de la gestion intégrée » a été réalisée conjointement avec Mr B. PICON du DESMID (Dynamique, Economique et Sociale en Milieu Deltaïque).

Enfin, le Pôle lagunes a assisté aux assises régionales de la pêche organisées par le CRPMEM L-R les 11 et 12 décembre.

II.7.2 Perspectives 2010

Ecotourisme :

Lors du dernier COPIL du Pôle lagunes en octobre 2009, il a été décidé de dissocier ce projet du programme Pôle lagunes, en conservant tout de même une partie du temps alloué au chargé de mission tourisme durable au sein du programme du Pôle lagunes, à hauteur d'environ 25% de son temps de travail, ce qui correspond aux missions de base du Pôle : la mise en réseau, la veille, l'organisation de groupes de travail, la sensibilisation des décideurs, la formation des acteurs socio-économiques... Tout ce qui concerne les prestations, le suivi de ces prestations et la recherche de financement (environ 50% d'un temps plein) a été en conséquence extrait du budget du Pôle lagunes. Le projet écotourisme prévoit ainsi pour 2010 :

¹⁴

http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=820&anchorName=3

- Poursuite du travail engagé : études fréquentation / socio-économiques et de psychologie environnementale sur les sites hors LIFE, travail sur les bonnes pratiques des professionnels du tourisme et des sports de nature, émergence de projets pilotes sur les sites hors LIFE, mise en réseau des acteurs (socio-professionnels, gestionnaires, décideurs...), veille thématique (séminaires, mails réguliers...) à destination du groupe de travail écotourisme formé fin 2007, de l'échelle locale à européenne.
- Une stagiaire de 3 mois au CEN-LR travaillera sur le contenu d'une brochure de valorisation des espaces naturels lagunaires à destination des socio-professionnels du tourisme et de leurs clients. Ce travail sera réalisé en lien étroit avec les gestionnaires des lagunes.

Des formations des professionnels du tourisme auront également lieu dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature (thème à définir) avec l'édition d'un guide.

Pêche :

Le Pôle lagunes ne prévoit pas de suite au travail réalisé en 2009 sur l'anguille en PACA, mis à part sa poursuite du travail en lien avec le Cogepomi (suivi des études et participation aux réunions techniques) et l'aide à la diffusion des informations sur le nouveau plan de gestion national de l'anguille.

Eleveurs :

Des formations auront lieu dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature (thème à définir) avec éventuellement l'élaboration d'un guide.

Vade-mecum des bonnes pratiques :

Un travail en interpôle, dont le montage a démarré en 2008, est resté à l'état de projet en 2009 mais démarrera en 2010 : il s'agit de la réalisation d'un **vade-mecum des bonnes pratiques lors des travaux réalisés en zone humide**. Dans l'optique des futurs SDAGE des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse, de Rhin-Meuse et de Seine-Normandie, l'objectif est de fournir, d'une part aux entreprises effectuant des travaux sur ZH sur ces bassins hydrographiques, d'autre part aux donneurs d'ordre réalisant des cahiers des charges ou les suivant, une description des bonnes pratiques à prévoir avant et pendant ces interventions de terrain, afin de ne pas porter atteinte aux éléments naturels et au bon fonctionnement de ces ZH, et afin d'optimiser, par des précautions et des gestes simples, l'efficacité de l'intervention sur ou à proximité de ces milieux. Ce projet, porté par le Pôle relais Tourbières, sera réalisé en lien avec le Pôle relais lagunes. Il fera notamment intervenir Sébastien Girardin du CEN LR sur l'équivalent d'un mois et demi sur la durée totale du projet et des experts de la Tour du Valat de manière ponctuelle.

II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

Des documents de sensibilisation destinés aux décideurs (maires, conseillers régionaux et généraux) sont réalisés par le Pôle lagunes sur des thématiques d'actualité : « Mieux connaître le Goéland leucophaea pour mieux en gérer les nuisances », « Mieux connaître et protéger les Laro-limicoles, oiseaux emblématiques du littoral méditerranéen », « Conchyliculture et Environnement ». Depuis 2005, la JMZH est également l'occasion de sensibiliser les élus à la cause des zones humides, en leur montrant notamment les nombreux exemples de valorisation économique et touristique réussis. Des colloques sur des problématiques ciblées ont notamment eu lieu : la gestion des goélands et des laro-limicoles en lien avec l'aménagement du littoral en 2006 ; la gestion intégrée des zones côtières et la pêche à l'anguille en 2007.

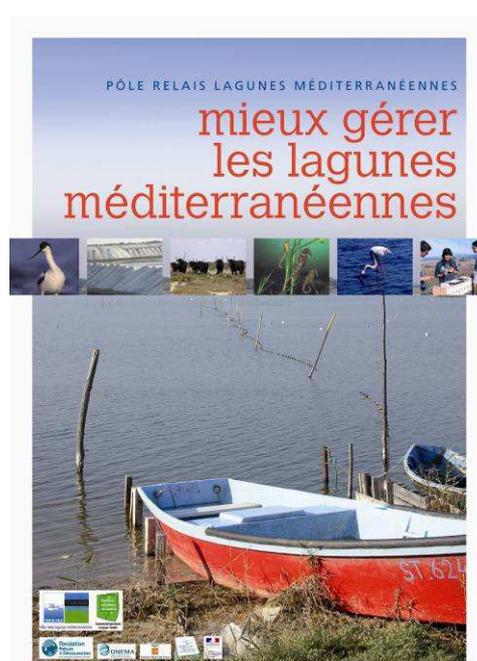
II.8.1 Actions réalisées et produits en 2009

Les actions réalisées sont les suivantes :

'Synthèse des lagunes' : outils « Mieux gérer les lagunes méditerranéennes »

Le Pôle lagunes a édité fin 2008 des outils intitulés « Mieux gérer les lagunes méditerranéennes »¹⁵ (plaquette, CD Rom, classeur de fiches synthétiques), à destination des décideurs. Ces documents reprennent l'ensemble des informations d'une synthèse réalisée en 2007 sur les enjeux et les problématiques des lagunes méditerranéennes, intitulée « Vers une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes ».

Ces outils ont été diffusés par courrier début 2009 à environ 700 acteurs des lagunes sur le littoral méditerranéen et des zones humides en France. Ils ont également été diffusés numériquement à environ 700 personnes par la Lettre des lagunes Hors série de mars 2009 sur ce thème, et lors des JMZH à destination des élus (voir ci-dessous). Les outils sont parus dans d'autres lettres de nos partenaires : les revues papiers Zones Humides Infos et Corridors, les lettres d'information numériques de Rivages de France (mai 2009), de Natura 2000 (avril 2009), du RRGMA et du RREN PACA (avril 2009), d'O.Cizel sur les ouvrages et rapport en ZH (décembre 2008), le journal EAUX de l'AE RM&C (Novembre 2009) et sur le site Internet de la Tour du Valat.



Sensibilisation des décideurs lors de la Journée Mondiale des Zones Humides :

En 2009, le Pôle lagunes a organisé des journées d'échange avec les élus et techniciens en PACA et LR, qui ont allié tables rondes, repas convivial autour des produits locaux et des lagunes et visites de site. Les 2 journées ont été annoncées par courrier à plus de 700 acteurs des lagunes méditerranéennes (en lien avec la diffusion des outils « Mieux gérer les lagunes méditerranéennes ») et sur divers sites Internet de partenaires (SNPN, Tour du Valat, REN PACA) et sur France Inter. Ces journées ont permis d'échanger autour de thèmes phares sur la gestion des lagunes méditerranéennes.

¹⁵

Plaquette : http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLPlaquette_base_de_donnees.pdf
Classeur de synthèse : http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLClasseur_BAT.zip



La 1^{ère} journée s'est tenue le 3 mars aux Marais du Vigueirat, sur la thématique : « La gestion de la fréquentation sur les espaces naturels lagunaires ou comment développer un tourisme durable ? ». Après une matinée de table ronde animée par Daniel Crépin, administrateur du CEN LR, un repas à base de produit locaux camarguais attendait les participants. Cette journée s'est poursuivie par la projection du film « Regards de sternes » en présence du réalisateur et par la présentation du Life promesse par le directeur de l'association des Marais du Vigueirat. Pour finir, les participants sont partis à la découverte des aménagements éco-responsables du site des marais du Vigueirat avec Leila Debiesse qui a présenté ces aménagements visant à réduire l'impact des activités humaines dans le cadre d'un tourisme responsable. 13 personnes (élus, chercheurs et gestionnaires de sites) ont formé cette table ronde qui a permis de réunir près d'une cinquantaine de participants lors de cette journée.

La journée du 12 Mars s'est tenue aux Salins de Villeneuve-lès-Maguelone (dans l'Hérault), sur la thématique : « Comment conserver biodiversité et activités traditionnelles des zones humides ? ».

La formule retenue a été la même que celle du 3 mars, avec une table ronde le matin animée par Daniel Crépin, suivie d'un buffet convivial à base de produits locaux et des lagunes, préparé par le Conservatoire des cuisines méditerranéennes. Suite à la présentation du livre « Salins de Camargue - Territoires convoités » par son auteur, les participants ont été guidés sur les salins par Florence Dessales (délégation LR du Conservatoire du Littoral), et Xavier Rufay (Conservatoire des Espaces Naturels LR). Près d'une soixantaine de participants (élus, gestionnaires, services de l'Etat, collectivités, associations, chasseurs et pêcheurs) se sont réunis autour de cette table ronde qui a mobilisé une douzaine d'intervenants.

Au bilan de ces deux journées, les sites ont permis d'accueillir et faire participer aux débats **plus de 120 personnes** venues des deux régions : élus, mais aussi gestionnaires, services de l'Etat, collectivités, associations, chasseurs et pêcheurs.

Une dernière journée initialement prévue le 19 mars aux Etangs de Villepey (Var) sur la thématique « Artificialisation des lagunes ou comment concilier préservation des espaces naturels et développement des territoires ? » a finalement été annulée du fait du très faible nombre d'inscrits (moins d'une dizaine).



Autre :

- Participation en avril à une réunion de l'AE RM&C sur l'évaluation de la politique ZH avec d'autres acteurs des ZH du bassin.
- Rapprochement avec l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) pour participer aux journées nationales les 15-16 octobre prochains sur le thème de l'eau.

II.8.2 Perspectives 2010

Sensibilisation des décideurs :

En 2010, le Pôle lagunes n'organisera pas de séminaire spécifique en lien avec les JMZH. Le Pôle lagunes axera son action sur ce thème en 2010 sur le voyage d'étude en atlantique (LIFE Quiberon) organisé avec l'appui de l'équipe du LIFE+ LAG'Nature. Les gestionnaires seront impliqués le plus possible dans l'organisation de ce voyage, afin de le rendre attractif à ce public d'élus (programme festif) et aux socio-professionnels éventuellement, dont les socio-professionnels du tourisme, auxquels le voyage sera également proposé dans le cadre du programme d'Ecotourisme.

Dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature (thème à définir) :

Des formations élus auront également lieu dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature (thème à définir) avec l'élaboration d'un guide.

Autre :

- Soutien de la relance de l'Association Nationale des Elus des Zones Humides (ANEZH) : diffusion de l'information auprès des élus concernés.

II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

II.9.1 Actions réalisées et produits en 2009

Les actions réalisées sont les suivantes :

Groupe Zones humides :

- Participation aux réflexions du groupe d'experts zones humides à Paris et à sa Lettre d'information Zones Humides Infos : 2 articles coordonnés dans le n°3 sur le petit patrimoine des zones humides (sur les cabanes de Beauduc et les techniques de pêche en lagunes méditerranéennes).

Groupe Anguille :

- Participation au COGEPOMI et lien avec les acteurs des lagunes en PACA sur le volet local RM&C du Plan national de Gestion de l'Anguille. Transmission de tous les éléments de l'étude réalisée sur la pêche à l'anguille en PACA.

Autre :

- Participation aux conférences et réunions d'informations au niveau national, notamment avec les autres Pôles relais zones humides et l'Onema.
- Participation au groupe restreint du Groupe national en faveur des ZH lancé en avril 2009 par le MEEDDM. Ce groupe a pour mission de faire un bilan des dispositions de gestion durable des ZH et de proposer des mesures incitant à la préservation et à la restauration des zones humides. L'objectif pour fin 2009 est d'arrêter la Stratégie nationale en faveur des zones humides pour les trois ans à venir.
- Rapprochement avec Patrick Triplet / réseau Ramsar pour un éventuel positionnement des Pôles relais ZH comme animateur du réseau et participation du Pôle lagunes au 1^{er} séminaire des gestionnaires de sites RAMSAR en France les 7/8 octobre 2009 à Evian. Lien avec les gestionnaires de sites lagunaires nouvellement désignés Ramsar.

II.9.2 Perspectives 2010

En 2010, le Pôle relais lagunes continuera à participer aux groupes Zones humides et anguille, en privilégiant la circulation de l'information entre le niveau national et le niveau local.

Le Pôle lagunes travaillera également avec les autres Pôles relais sur la cohérence et la complémentarité des Pôles relais entre eux, en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par l'ONEMA.

Des échanges ponctuels lors de journées d'échange techniques sur des thématiques précises, organisées par les autres Pôles relais au niveau national, seront également favorisés.

En 2010, il ne devrait pas y avoir de projet interpôle car l'essentiel des actions coordonnées par l'ONEMA sera orienté vers la communication et les bases de données. Ainsi, la priorité sera donnée à la refonte des bases de données bibliographiques, des sites internet des pôles relais et à l'amélioration de leurs fonctionnalités, ainsi qu'à la recherche d'une identité commune (éléments graphiques, lettres d'informations, etc.) tout en gardant certaines de leurs spécificités. Ce point sera discuté avec les autres PRZH et l'ONEMA, et en lien avec la future stratégie en faveur des ZH.

Le Pôle lagunes suivra par ailleurs la mise en œuvre du nouveau plan national d'action en faveur des zones humides, annoncé en février 2010 par le MEEDDM. Il sera autant que possible force de proposition dans la déclinaison des actions du plan, en lien direct avec les autres Pôles relais Zones humides et avec le MEEDDM. Le Pôle lagunes devra dans ce cadre jouer efficacement le rôle de maillon intermédiaire entre la stratégie nationale et les initiatives locales.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

II.10.1 Actions réalisées et produits en 2009

Les actions réalisées sont les suivantes :

4ème Congrès européen sur les Lagunes Côtières – décembre 2009 à Montpellier :

En décembre 2009, le Pôle lagunes a participé au « 4ème Congrès européen sur les Lagunes Côtières : Recherche et Gestion pour la conservation des Ecosystèmes Lagunaires Côtiers » qui a rassemblé gestionnaires de lagunes et chercheurs autour de conférences scientifiques, expositions, stands d'information, tables rondes, bar des sciences, etc. présentant les avancées récentes dans les différentes aires thématiques de la recherche sur les lagunes côtières. Le Pôle lagunes s'est impliqué dans l'organisation de ce colloque en apportant ses outils et ses connaissances au sein des réunions du comité d'organisation, en relayant l'information auprès des gestionnaires, et en participant à certaines sessions en tant que rapporteur, avec en charge la réalisation d'une synthèse orale et écrite des échanges/présentations/posters de la session. Il a également répondu à l'appel à proposition de résumé pour participer à 3 sessions du colloque. Une seule intervention a finalement été réalisée par le Pôle lagunes, sur la thématique de la gestion intégrée et des documents de référence négociés et contractuels. Le Pôle a également contribué à la réalisation de 2 posters : l'un sur le projet Liteau Gelamed, et l'autre sur la mise en réseau d'acteurs, gestionnaires/scientifiques/associations.

Lors du colloque, un travail en lien avec les étudiants du master BGAE de l'UMII a été réalisé afin de préparer la lettre hors-série n°3 sur des thèmes phares abordés dans les présentations du colloque au travers d'interviews d'acteurs.

Stage pour la création d'un réseau méditerranéen de gestionnaires de zones humides littorales en vue d'échanges d'expérience :

Sur ce volet, le Pôle lagunes a essentiellement avancé grâce à un stage intitulé « Synthèse des premiers éléments de création d'un réseau méditerranéen de gestionnaires de zones humides littorales en vue d'échanges d'expérience », basé à l'OEC. Les objectifs du stage étaient les suivants :

- recenser l'ensemble des zones humides littorales méditerranéennes (Italie, Espagne, Maghreb, Turquie, Grèce...) et notamment les sites Ramsar, identifier les structures de gestion sur chacune de ces zones et des personnes ressources, ainsi que les informations nécessaires à une connaissance sommaire des enjeux et actions de gestion mises en place sur chaque site.
- prendre des premiers contacts avec les structures de gestion pour lister les thèmes sur lesquels de futurs échanges d'expériences seraient intéressants, pour présenter également les actions du Pôle lagunes (base biblio, annuaire, programme tourisme durable, LIFE LAG'Nature...)
- proposer des pistes de réflexion dans le cadre de possibles partenariats et échanges d'expérience entre les sites français et étrangers

Le rendu de ce stage a été fait à la fin du mois d'août et est disponible sur le site internet du pôle¹⁶. Actuellement, une diffusion simple du rapport est prévue.

Réunion du Comité méditerranéen des ZH MedWet en Corse au printemps 2010 : travail sur le projet de programme ainsi que sur les devis nécessaires à la bonne tenue logistique du séminaire.

II.10.2 Perspectives 2010

Suite du 4ème Congrès européen sur les Lagunes Côtières – décembre 2009 à Montpellier :

Suite à la participation du Pôle lagunes en 2009, une lettre des lagunes hors série sera diffusée en février 2010, présentant des thèmes phares abordés dans les présentations du colloque au travers d'interviews d'acteurs. Ce travail se fera avec les étudiants du master BGAE de l'UMII (cf. actions B10 et B12).

Lien avec d'autres projets LIFE dans le cadre de la mise en réseau du LIFE+ LAG'Nature (séminaires, échanges mails...).

Réunion du Comité méditerranéen des ZH MedWet en Corse au printemps 2010 :

La réunion du Comité méditerranéen des ZH MedWet aura lieu en Corse au printemps 2010, du 31 mai au 4 juin, et sera l'occasion de valoriser les nombreuses actions conduites sur les milieux humides dans les régions méditerranéennes. Le Pôle lagunes participera à l'organisation de cet évènement piloté par la DREAL Corse, au même titre que son investissement pour le colloque européen sur les lagunes qui a eu lieu en décembre 2009. Il interviendra également pour présenter les actions du pôle à travers la présentation des zones humides des régions LR et PACA. Le responsable de l'animation du Pôle pour la région Corse travaillera en amont pour la mise en œuvre de ces journées en partenariat avec la DREAL Corse.

II.11 Fonctionnement du Pôle (E)

II.11.1 Actions réalisées et produits en 2009

Organisation de réunions du Pôle lagunes :

- Organisation, animation et suivi de 3 Comités de pilotage,
- Organisation, animation et suivi du 1^{er} Comité d'orientation du Pôle lagunes le 15 septembre 2009 : le Pôle lagunes a organisé avec succès son premier Comité d'orientation, réunissant les 3 collègues (institutionnels, gestionnaires, scientifiques) autour des futures orientations à donner au programme dans les prochaines années. Une synthèse des actions phares du Pôle lagunes a été réalisée et diffusée à l'ensemble des participants au préalable et un compte-rendu reprenant l'ensemble des échanges a été diffusé à l'issue du Comité aux participants et dans la Lettre des lagunes.

¹⁶ Rapport de stage de Nicolas Leveque : « Synthèse des premiers éléments de création d'un réseau méditerranéen de gestionnaires de zones humides littorales en vue d'échanges d'expériences », http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=866&anchorName=2

- Organisation, animation et suivi de 4 réunions d'équipe avec réalisation de comptes rendu.

Recherche de financements :

- Agence de l'eau RM&C, Onema, DIREN/DREAL et Collectivités territoriales des 3 régions, Groupe ACCOR, Fondations privées.
- Montage du programme Liteau méduses.

Fonctionnement courant du Pôle lagunes :

- Rapport d'activité et bilan financier 2008¹⁷,
 - Programme d'action prévisionnel et budget 2009
 - Suivi d'état d'avancement des dossiers,
 - Rapport d'activité 2009/ prévisionnel technique et financier 2010.
- Recrutement : de la chargée de mission tourisme durable, du responsable administratif et financier et communication du LIFE, de la remplaçante de la coordinatrice du Pôle lagunes, de la chargée de mission en L-R, des différents stagiaires au Pôle lagunes et LIFE
 - LIFE+ LAG'Nature : mise en place d'outils de reporting, réalisation du premier rapport remis à la Commission Européenne (« inception report »)

Enfin, il convient de noter l'effort du Pôle lagunes en termes de 'développement durable' : travail avec le CAT Montpellier (Association des Paralysés de France de Montpellier) pour la diffusion par courrier de nos différents outils/invitations, réduction des consommations de papier (publications électroniques via la Lettre des lagunes, utilisation de papier recyclé, envoi des convocations aux réunions par mail, etc.), réunions d'équipe téléphoniques, encouragement du covoiturage pour les participations aux réunions.

II.11.2 Perspectives 2010

Les membres du Pôle continueront à organiser et assister aux différentes réunions d'équipe, de comité de pilotage et d'orientation, à réaliser le bilan d'activité de l'année précédente et le programme et budget prévisionnel de l'année suivante. Enfin, la recherche de financement pour l'année 2010 occupera également du temps sur cette action en 2010.

En 2010, l'organisation de l'équipe de la Tour du Valat va évoluer, avec le remplacement de la chef de projet (Virginie Mauclert) pendant son congé maternité par un poste à 80%, qu'elle reprendra à 80% à son retour à l'automne 2010. De plus, l'administratrice des BD et du site Internet du Pôle lagunes (Nathalie Barré) travaillera à 90% sur le Pôle lagunes, son poste évoluant vers des missions complémentaires d'appui au chef de projet sur les missions PACA sur les volets tels que le FIL MED et les JMZH.

¹⁷

http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=678&anchorName=3

Au niveau du CEN LR, des changements sont également à attendre avec le départ de la chargée de mission du Pôle lagunes en LR / coordinatrice du LIFE + LAG'Nature (Marie Romani) mi-novembre 2009 et la chargée de mission tourisme durable (Emilie Engles) fin février 2010. Ainsi, l'organisation des ressources humaines envisagée en 2010 est la suivante :

- 1 poste temps plein appuyé par les experts du CEN L-R sur le Pôle lagunes en LR sur les actions suivantes : 50% sur les actions classiques de chargé de mission du Pôle lagunes en LR, 25% sur l'action concernant le projet Archéologie/histoire et lagunes, et 25% sur l'action écotourisme concernant les missions de base du Pôle ciblées sur un thème particulier (mise en réseau, veille, organisation de groupes de travail, sensibilisation des décideurs, formation des acteurs socio-économiques)
- 50% d'un temps plein sur le projet écotourisme dissocié du projet Pôle lagunes sous réserve de financements : suivi des prestations / recherche de financements
- 2 postes à 80% sur le projet LIFE + LAG'Nature : 80% coordination LIFE et 80% administratif et financier et communication

CONCLUSION

En 2009, l'équipe du Pôle lagunes a réalisé des actions d'envergure comme celle concernant la large diffusion des outils « Mieux gérer les lagunes méditerranéennes » auprès de l'ensemble des acteurs de nos territoires d'action et lors de 2 journées d'échange organisées pendant les JMZH 2009 qui ont eu un succès important. Autres journées d'échanges réussies : le voyage d'étude des lagunes en PACA, qui a réuni dans la convivialité les gestionnaires des lagunes autour de thèmes d'actualité. Une autre action conséquente a concerné la mise à jour du guide juridique sur les ZH réalisé en 2006, mise en ligne récemment sur le site internet du Pôle lagunes. De plus, les nombreux stagiaires du Pôle ont permis de faire avancer les dossiers comme les bases de données biblio et annuaire du Pôle, le site Internet, le FIL MED (ex-RIGL), le volet international. L'action relative au tourisme durable a également pris une ampleur supérieure avec le recrutement d'une chargée de mission spécifique à ce projet, qui a notamment permis la 1^{ère} participation du Pôle lagunes aux journées du patrimoine. Enfin, le Pôle lagunes a organisé avec succès son premier Comité d'orientation, réunissant les 3 collèges (institutionnels, gestionnaires, scientifiques) autour des futures orientations à donner au programme dans les prochaines années.

En 2009 a démarré également le programme européen LIFE+ LAG'Nature en Languedoc Roussillon, monté en 2007 et 2008, porté par le CEN LR pour une durée de 5 ans. Il concerne 5 sites Natura 2000 en LR et aborde trois grandes thématiques : la restauration d'habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires, la lutte contre les espèces envahissantes et la gestion de la fréquentation. Il est prévu de nombreux échanges entre le Pôle lagunes et ce programme LIFE porté par le CEN LR, notamment au niveau des formations et des échanges d'expériences, afin de faire bénéficier aux gestionnaires de LR non inclus dans le LIFE, de PACA et Corse des expériences liées à ce programme.

En 2010, le budget prévisionnel élaboré est de 338 097 €. Il permettra le prolongement des actions d'envergure citées ci-dessus avec notamment : la diffusion papier du guide juridique sur les ZH avec l'aide de l'Agence de l'Eau RM&C, la mise en œuvre du portail national sur les ZH et du portail documentaire sur l'eau auxquels participent activement le Pôle lagunes, l'organisation d'un voyage d'études des lagunes en atlantique en lien avec le LIFE+LAG'Nature, le lancement du projet de vademecum des bonnes pratiques en appui au Pôle relais Tourbières, la refonte de la base de données bibliographiques et du site internet du pôle lagunes, etc.

Le projet tourisme durable interrégional qui a été comme le LIFE+ LAG'Nature monté dans le cadre du Pôle lagunes, évoluera de manière indépendante à partir de 2010. Néanmoins, ce projet restera en partie lié au Pôle lagunes au travers de la chargée de mission du Pôle lagunes en LR, pour s'assurer de liens étroits avec le Pôle.

En 2010, se poursuivra également le programme LIFE + LAG'Nature avec la mise en œuvre du lien avec le Pôle lagunes au travers des journées de formation et d'échanges qui pourront bénéficier aux acteurs des lagunes hors LIFE en LR, PACA et Corse.

Des modifications importantes concernant la composition de l'équipe du Pôle lagunes étant prévues, le challenge de 2010 sera bien la pérennisation des nombreuses actions engagées, et le développement de nouvelles actions, notamment en lien avec le démarrage de la nouvelle stratégie nationale en faveur des ZH pour 2010-2012.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Bilan financier 2009 du Pôle relais lagunes méditerranéennes

ANNEXE 2. Programme prévisionnel 2010 par intervenant et budget associé

ANNEXE 3. Projet de Vade-mecum des bonnes pratiques de travaux en ZH

ANNEXE 4. Proposition financière de refonte du site internet du pôle lagunes

ANNEXE 5. Projet Ecotourisme : résumé 2009-2011

ANNEXE 6. Calendrier de l'équipe du Pôle lagunes en 2009.